



L'ÉCHO MUNICIPAL

Janvier 1997

Sommaire

Le mot de Monsieur le Maire.....	p. 1 et 2	Les associations.....	p. 27 à 35
Résumés des conseils municipaux (1996).....	p. 3 à 9	Guide des demandes administratives.....	p. 36 à 39
Comptes-rendus des commissions.....	p. 10 à 17	Page pratique.....	p. 40
La généalogie.....	p. 18 à 20	Notre école.....	p. 41
Un peu d'histoire.....	p. 21 à 24	Infos Jeunes.....	p. 42
Nos commerçants et artisans.....	p. 25 et 26	État-civil.....	p. 43 et 44
		Informations générales.....	p. 45 à 51
		Le Mot de l'Information.....	p. 52

Redaction, diffusion... Mairie des Ormes-sur-Voulzie - 77134 - Tél. 01 64 01 77 73

La Voulzie sous la neige



LE MOT DE MONSIEUR LE MAIRE

Déjà 1997, le « temps » passe et nous échappe toujours, il semble parfois éphémère, compliqué de pouvoir le gérer.

De nombreuses citations parlent « du temps », j'en ai retenu une qui me semble évoquer une certaine façon de penser, sans pour cela renier nos responsabilités.

« Le temps est un grand maître, il règle bien des choses. »
CORNEILLE.

Pourtant, en cette saison rude et très éprouvante, pour de nombreuses personnes, en raison du temps, on souhaiterait qu'il passe encore plus vite.

Finalement on n'a pas le « temps » de réfléchir à ce problème, nous vivons dans un monde égoïste dont nous faisons partie.

Cette réflexion aurait pu être sans fin, « comme le temps ». Je voulais simplement essayer de faire comprendre, que pour avoir la municipalité la plus moderne, la plus sereine, la plus accueillante, la plus juste etc... il faut forcément du « temps ».

Mon propos n'est pas non plus de trouver une excuse aux remarques ou aux reproches de certains, mais simplement de faire comprendre que le « temps » toujours le « temps » passe si vite que notre rôle est de fixer des priorités.

Notre troisième « Echo Municipal » me paraît très complet avec des informations qui, je l'espère, vous seront utiles. Mais on peut faire mieux notamment sur la qualité des photos. Je voulais remercier les membres de la commission de l'information et notamment Madame la Vice-Présidente qui par son travail mérite tous nos compliments.

L'information dans notre village est un problème, je n'ai pas fait de sondage, mais je suis persuadé que seulement 10 à 20 % des habitants lisent les affiches, ce fait me paraît regrettable. Nous avons à la mairie de nombreux avis de concours administratifs, ainsi que des renseignements sur des aides auxquelles peuvent prétendre des habitants de Les Ormes-sur-Voulzie etc...

La tradition veut aussi que l'on dresse un bilan de ce qui a été fait au cours de l'année précédente, les résumés des conseils municipaux ainsi que les comptes-rendus des commissions devraient répondre à votre attente.

Je puis me permettre de vous assurer que la satisfaction de ce qui a pu être réalisé ne nous masque pas les difficultés et l'importance de ce qui reste à faire.

L'année 1997 sera une année prioritairement consacrée à l'acquisition de terrains. Donc forcément moins de travaux (ou alors plus d'impôt).

Je voulais profiter de cette occasion pour confirmer mes remerciements aux associations de Les Ormes-sur-Voulzie. Je l'avais déjà signalé dans « L'Echo Municipal » de juillet 1996, mais je souhaiterais l'affirmer en associant les bénévoles. Je pense que sans associations, il n'y aurait aucun dialogue entre les Ormois. Concevoir une Commune unie pour l'essentiel passe forcément par un dialogue. Les associations sont les premières concernées.

En effet, la municipalité n'a pas ou peu le pouvoir de rassembler. Elle effraie peut-être ? elle passe pour l'opresseur parfois ! C'est ce que je ressens de l'année 1996. Je vous l'avoue, j'en suis un peu déçu !... Avec le « temps » tout peut évoluer ou changer donc forcément un espoir !...

Une respectueuse pensée à celles et ceux qui nous ont quittés en 1996.

Enfin, je ne voulais pas terminer sans vous souhaiter au nom des agents municipaux, des conseillers, des maires-adjoints et en mon nom propre, tous nos vœux de bonheur, sans oublier vos proches pour l'année 1997.

Bonne et heureuse année

Gilles VITU



REUNIONS du CONSEIL MUNICIPAL en 1996

Au cours de l'année 1996, le Conseil Municipal s'est réuni 10 fois :

Le 05 Janvier 1996 :

* Rénovation de la statue « Vierge à l'enfant en Pierre », 20 000 F H.T., subventionnée à 70 % par le Conseil Général.

* Adhésion au SICTOM de la commune de Montceaux-lès-Provins.

* Installation de tables pique-nique pour 13 266 F T.T.C.

* Subvention à la Prévention Routière pour 1996 : 500 F.

* Tarifs de location 1996 de la salle polyvalente :

		LOCATION	ARRHES	JOURS +	CAUTION
Résidents	ETE	650,00	300,00	400,00	1 000,00
	HIVER*	850,00	400,00	400,00	1 000,00
Non résidents	ETE	1 200,00	400,00	600,00	1 000,00
	HIVER*	1 500,00	500,00	750,00	1 000,00

Les arrhes sont à verser au moment de la location. Elles resteront acquises à la commune en cas de résiliation.

Le solde de la location ainsi que le chèque de caution doivent être réglés au plus tard la veille de l'utilisation de la salle.

* **HIVER : du 1er Octobre au 31 Mars**

* Tarifs des concessions du cimetière : 30 ans → 330,00 F

50 ans → 450,00 F.

* Projet d'installation de feux tricolores.

* La création d'un syndicat intercommunal pour le traitement des eaux usées Chalmaison, Les Ormes-sur-Voulzie, Everly, est envisagée.

Le 02 Février 1996 :

- * Budget M49 de l'eau et l'assainissement :
 - ✓ Surtaxe communale eau : 0,82 F par m3
 - ✓ Surtaxe assainissement : 2,54 F par m3.
- * Subventions au CAUE 77 : 737,00 F
(Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement)
 - à ADIL 77 : 270,00 F
(Association Départementale pour l'Information sur le Logement)
 - à la SPA : 300,00 F.
- * Plantation de 800 peupliers.
- * Busage du ru (Maison des Associations).
- * Réfection de la toiture du presbytère.
- * Mise en conformité de la salle polyvalente.

Le 08 Mars 1996 :

- * Demande de dérogation M49, subvention de 80 000 F au budget de l'eau et l'assainissement.
- * Contrat d'entretien chauffage avec Monsieur SIMON.
- * Restauration du Cadastre Napoléonien pour 26 170,20 F T.T.C. (2ème partie).
- * La demande d'une piscine couverte au District de Bray ne peut être prise en compte pour des raisons financières.
- * Enfouissement de réseaux électriques.
- * SICTOM : le tri sélectif des ordures ménagères est impératif pour éviter un surcoût important facturé aux usagers.
- * Travaux de réfection :
 - ✓ Toiture presbytère - Entreprise Bracquemond : 97 326 F TTC.
 - ✓ Lavoir - Entreprise Grandpré : 64 820 F TTC.
 - ✓ Feux tricolores - Entreprise Bornhauser : 85 954 F HT.
 - ✓ Toilettes école - Entreprise Heurtevent Frédéric : 33 609 F HT.

Le 22 Mars 1996 :

- * Vote du budget primitif 1996 à l'unanimité fonctionnement : 2 389 500
investissement : 1 157 500
- Taux des taxes T.H. : 3,69 % T.F.N.B. : 23,31 %
T.F.B. : 9,56 % T.P. : 5,32 %
- * Vote du budget Eau/Assainissement 1996 : Fonctionnement 157 835 F
Investissement 79 454 F

* Contrat rural POSTE : Maîtrise d'Oeuvre - Convention avec Monsieur NUNS pour 27 668,65 F T.T.C.

* Demande de subvention pour la plantation de peupliers.

* Taille des arbres de la Place de l'Eglise par les Ateliers Braytois (2 665,26 F T.T.C.).

* Le Conseil autorise Monsieur BACQUET à poser un miroir à la sortie de la ruelle commune qu'il habite. (Monsieur MAURY Maurice est chargé de suivre l'opération).

Le 26 Avril 1996 :

* Etude du réseau de lutte contre l'incendie : le Conseil est défavorable à la proposition de la Société Lyonnaise à l'unanimité.

* Propositions sur la distribution d'eau potable :

✓ Trimestrialisation de la facturation avec un seul relevé annuel. Avis favorable mais avec 2 relevés annuels.

✓ Assurances antifuite et antigel. Le Conseil souhaite que ces propositions soient proposées directement aux usagers.

* Projet de création d'un syndicat intercommunal pour le traitement des eaux usées : Le conseil est favorable, délégués provisoires pour sa mise en place: Messieurs VITU, COGNOT, MAGNEN, MAURY Maurice et Madame VEILLARD.

* Restauration du lavoir, demande de subvention.

* Demande de subvention pour aménagement intérieur des sanitaires de l'école.

* Indemnités de budget et Conseil au Receveur.

* Rémunération de la DDE pour les travaux de voirie Grande rue du Moulin d'Ocle.

* Suppression de l'emploi actuel d'agent d'entretien sous contrat, création d'un emploi d'Agent d'entretien à mi-temps conformément au cadre d'emploi de la fonction publique territoriale, selon la demande de l'intéressée visant à la titularisation.

* Contrat de maintenance informatique.

* Modification des commissions :

✓ Scolaire : Madame MINOST remplace Monsieur LASSEAUX,

✓ Sécurité/Nuisances : Départ de Monsieur BACQUET,

✓ Fêtes : Départ de Monsieur BACQUET,

Arrivée de Messieurs LASSEAUX et VERNET.

✓ Environnement : Arrivée de Madame MINOST,

✓ Information : Présidence de Monsieur VITU.

* Information sur la cantine de Gouaix. Visite de la cantine de CHALMAISON/EVERLY

* Courrier de la SAGEP favorable à l'acquisition d'un terrain par la Commune.

* SNCF favorable à l'acquisition d'un terrain par la Commune.

* Sens interdit « Route de Bray ». L'ordre de service sera lancé.

Le 28 Juin 1996 :

* Compte administratif 95 : excédent 812 051,83 F.

* Compte de gestion du receveur municipal conforme au compte administratif.

* Création du syndicat intercommunal de collecte et de traitement des eaux usées de Chalmaison, Everly, Les Ormes-sur-Voulzie.

* Délégués à ce syndicat : Titulaires : Messieurs VITU, COGNOT MAURY Maurice. Suppléants : Madame BOISSY, Monsieur MAGNEN.

* Modification des statuts du District : extensions :

✓ activités scolaires « primaire » en complément de celles des communes.

✓ activités scolaires « secondaire » en complément du département.

✓ Toutes actions culturelles complémentaires.

* Monsieur le Maire présente son rapport sur l'eau.

* Nouvelle convention avec G.D.F.

* Marché voirie Grande Rue « COLAS » : 334 399,68 F T.T.C.

* Remerciements à Monsieur SIQUIER pour les affiches de la fête de la musique.

* Réflexion sur les réalisations à prévoir dans les trois années à venir.

* Monsieur MARIN marque son désaccord pour la fermeture des rues lors des fêtes. Il lui est répondu qu'il s'agit de mesures de sécurité.

* Nettoyage du ru de Couture.

* Problème du massif de fleurs au croisement du C.D. 412 et de la Route de Bray. Malveillance ?

Le 27 Septembre 1996 :

* Budget supplémentaire 1996 : voté à l'unanimité.

* Un article de journal fait état d'un taux de nitrates de 85 mg. - fausse information : le taux varie entre 20 et 25 mg.

* Révision du budget M 49 de l'eau et l'assainissement.

* Subvention au CCAS pour repas et les colis aux personnes âgées : 40000 F.

* Classe de découverte : nouveau projet pédagogique : départ en Mai 1997 à Saint-Chaffrey (05). Organisation confiée au District, financement par moitié avec le District, participation des familles 850,00 F.

* Le tracteur âgé de 24 ans coûte trop cher en réparations. Une commission provisoire (Messieurs LASSEAUX, LEROY, SZKUDLAREK et MAURY Maurice) est chargée d'étudier son remplacement.

* P.O.S. : le coût de la révision serait d'environ 70 000 F et pourrait être subventionné entre 50 et 80 %.

* Feux tricolores : Mise en fonctionnement. L'école assurera une formation pour les enfants.

* Travaux en cours : La Poste, Statue de l'Eglise, Sanitaires « école », enfouissement des lignes électriques et éclairage public, toiture du Presbytère. L'insonorisation de la Maison des Associations est reportée en 1997.

* La Commission des fêtes a donné un avis favorable à la location de la Maison des Associations aux habitants de la Commune. Le Conseil se prononcera ultérieurement.

* Sondage concernant la facturation d'eau.

* Terrains S.N.C.F. : acquisition en cours.

* Terrains S.A.G.E.P. : Tractations en cours.

* Etude du C.A.U.E. 77 pour un aménagement de village, décevante.

* Projet culturel du Pays Bassée-Montois pour un coût de 90 000 F dont 15 000 F à 30 000 F pour le District selon que le Canton de Donnemarie serait ou non adhérent.

* Convention A.D.M.R. (aides à domicile, aides-ménagères, aides-soignantes, aides familiales ...) coût 30 F par an.

* 1ère soirée « jeunes » : une quarantaine de jeunes s'est réunie fin août dans de très bonnes conditions et souhaite recommencer.

Le 18 Octobre 1996 :

* G.S.M. demande un délai d'extraction du sable plus long, l'exploitation pourra être faite par G.S.M. ou les Sablières de Saint-Sauveur.

* Promesse de vente de terrains S.N.C.F. pour 200 000 F acceptée.

* Contrat de maintenance Sécurité-Incendie « salle polyvalente » avec NOVATECH.

* La Commune a vendu 20 F le stère du bois de chauffage à couper.

* Convention avec le Collège Jean Campin pour effectuer les travaux confiés par la Commune.

* Le Conseil confirme que les travaux de la Poste ont été confiés aux Entreprises BLONDELOT Francis, KNIBBE et PIERROT parmi 9 devis déposés.

* Subvention exceptionnelle au Tennis de Table : 2 000 F.

* Le feu tricolore a été accidenté par un camion. Le responsable a été retrouvé, la procédure est en cours.

* Pollution de la Voulzie, le Maire est chargé de déposer plainte.

* Syndicat des Eaux Usées Chalmaison, Everly, Les Ormes : Monsieur PETIT, Maire d'Everly en a été élu Président.

* Archives communales : Monsieur COGNOT demande des volontaires : Monsieur MAURY Maurice, Monsieur KLAINE, Madame BOISSY, Monsieur BACQUET.

* Pays Bassée-Montois : Travaux des divers groupes, projet d'un logo, projet de réserve naturelle.

* Demandes en vue de faire poser d'une part l'électricité, de l'autre l'assainissement sur des bâtiments existants depuis plusieurs dizaines d'années en zone non constructible. La Commission de l'urbanisme propose un avis favorable. Aucune autre dérogation de ce genre ne sera dorénavant accordée. Le Conseil entérine les propositions de la Commission.

* Concours « du Maire » : Propositions : Lavoir, Eglise/Statue, enfouissement des lignes.

* Subventions de la Commune aux associations : Le Maire souhaite que l'étude soit menée rapidement et serve aussi pour 1997.

Le 22 Novembre 1996:

* Remarques de Monsieur SZKUDLAREK concernant :

- ✓ Le conseiller secrétaire de séance,
- ✓ La convention G.S.M.,
- ✓ La liste de vente de bois.

* Projet d'emprunt complémentaire pour l'achat d'un tracteur. Le Conseil vote le principe de l'acquisition d'un tracteur, les modifications nécessaires au budget et un emprunt total de 300 000 F à la Caisse d'Epargne Ile de France.

* Assurance des arrêts du personnel C.N.R.A.C.L. prévue à la S.O.F.C.A.P.

* Délibération modificative pour le bois de chauffage.

* Changement d'exploitant pour le sable. Les sablières de Saint-Sauveur-lès-Bray remplaceront la Société G.S.M. (*Convention avec la commune inchangée*).

* Subvention au Téléthon : 200,00 F pour 1996.

COMPTES RENDUS D'ACTIVITES

des COMMISSIONS

COMMISSION DE L'URBANISME

Au cours de l'année 1996 (fin novembre), 46 dossiers ont été étudiés :

. Déclarations de travaux exemptés de permis de construire : 39 dossiers.
Mr Picot P, Mr Meunier L, Mr Heurtevent C, Mr Touitou A, Mr Cotin P,
Mr Selmo J.M, Mr Bernard S, Mr Cognot P, Mr Klaine D, Mr De Castro M,
Mr Brisset M, Mr Korosek S, Mme Praddante A, Mairie des Ormes (Lavoir),
Mr Canziani F, Mr Dubois E, Mairie des Ormes (Sanitaires de l'école), Mairie
des Ormes (La Poste), Mme Frétard L, Mr Junk, Mr Pereira C, Mr Leroy C,
Mr Nogre L, Mr Salanson D, Mr Pereira C, Mr Soulage T, Mr Turpin G,
Mr Maury D, Mr Majda M, Mr Vigueur R, Mr Saulnier R, Mr Fasnacht J.L,
Mr Guichard J, Mr Gidon J.C, Mr Dubois E, Mr Lolliot J, Mr Gineste C,
Mr Viellet J, Mr Botella G.

. Permis de construire : 7 dossiers.
Mr Dubois E, Mr Canziani F, Mme Warin S, Mr Viallet M, Mr Dupuis C,
Mr Bernard S, EDF-GDF.

⌘⌘⌘⌘



COMMISSION DES TRAVAUX

Travaux réalisés en 1996 (Gros travaux) : (*)

LA POSTE (3ème phase du contrat rural)

Ent. Blondelot (maçonnerie), Ent. Knibbe (menuiserie), Ent. Pierrot Peinture
(peintures) Total : 291 181,86 F Subvention : 160 318 F soit 130 863 F à la
charge de la Commune.

LAVOIR DE LA ROUTE DE BRAY:

Ent. Grandpré (maçonnerie et couverture) : 64 591,19 F.

SANITAIRES DE L'ECOLE :

Ent. Heurtevent F (maçonnerie), Ent. Simon (plomberie), Ent. Leroy P (électricité). Total : 110 614,85 F. Subvention : 17 300 F soit 93 314,85 F à la charge de la Commune.

BUSAGE DU RU DE COUTURE :

Ent. Klaine D (terrassement et aménagement) : 41 607 F.

FEUX TRICOLORES :

Ent. Bornhauser (aménagement et raccordements) : 103 660,98 F. Subvention : 42 485,60 F soit 61 175,38 F à la charge de la Commune.

MISE EN SENS UNIQUE DE LA ROUTE DE BRAY :

Travaux pas encore terminés dans l'attente du passage d'une future ligne 20000 volts issue du poste source des Ormes en direction de St-Sauveur-les-Bray.

TOITURE DU PRESBYTERE :

Ent. Bracquemond M (couverture) : 97 326,36 F.

STATUE DE L'EGLISE :

Restauration : 24 120 F. Subvention : 14 000 F soit 10 120 F à la charge de la Commune.

DEPLACEMENT DU POSTE E.D.F. EGLISE :

Les frais sont entièrement à la charge d'EDF. Seule la partie « éclairage public » est à la charge de la Commune. Ent. Leroy P (reprise de l'alimentation du terrain de boules). Ent. Bornhauser (effacement des lignes et reprise de l'éclairage public) : 26 652,44 F.

L'aménagement prévu de la Mairie est reporté en raison des dépassements budgétaires des différents postes et de l'opportunité pour la Commune d'inscrire le projet dans un 2ème contrat rural à venir.

L'insonorisation de la Maison des Associations est prévue dans le programme 1997, pour les mêmes raisons budgétaires, mais également pour des soucis de conformité absolue avec la réglementation en vigueur.

(*) *Toutes les sommes indiquées ci-dessus sont T.T.C.*

TRAVAUX EN PROJET POUR 1997 :

La stratégie et l'orientation données par Monsieur le Maire et les membres de la Commission des Finances, incitant les différents responsables des services à privilégier les dépenses d'investissement par catégories (travaux, acquisitions de biens, environnement, équipements des locaux et matériel pour la vie associative, etc...) ont nécessité que nous prévoyions peu de projets pour 1997. L'insonorisation de la Maison des Associations et la mise en conformité de l'éclairage du terrain de boules sont seules prévues pour l'année à venir.

REMERCIEMENTS :

Nous remercions Monsieur Homyrda de nous avoir réparé le nez de pompe (qui était cassé depuis fort longtemps), rue du Cercle au Moulin d'Ocle.

PAN SUR LES DOIGTS !

L'emplacement prévu pour garer les vélos devant la Maison des Associations est inadapté (fentes trop larges pour les roues). La question sera bientôt réglée.

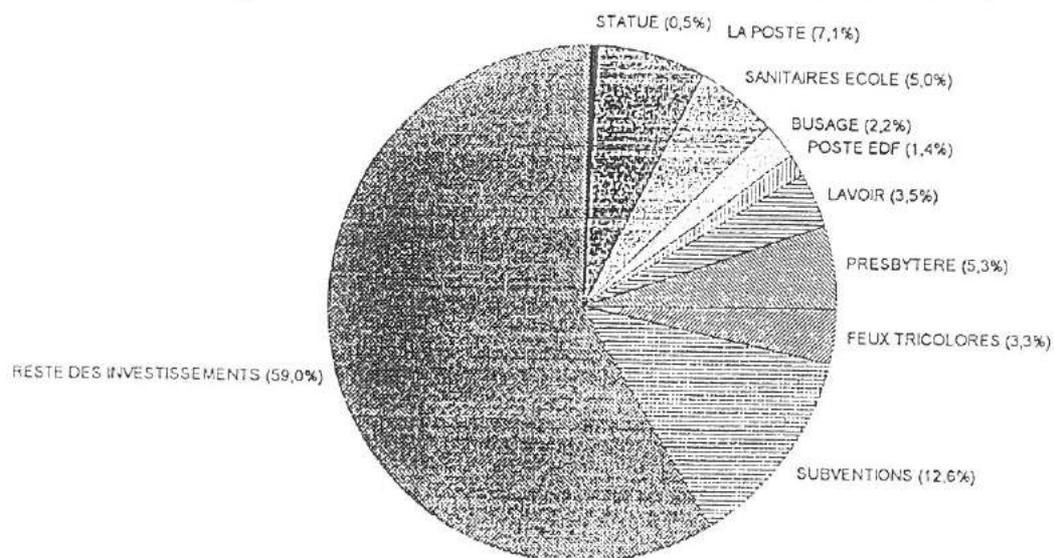
Le nettoyage des sanitaires de l'école nécessite une évacuation des eaux usées au sol. Celle-ci a disparu lors des travaux. La question sera également bientôt réglée.

INFORMATION :

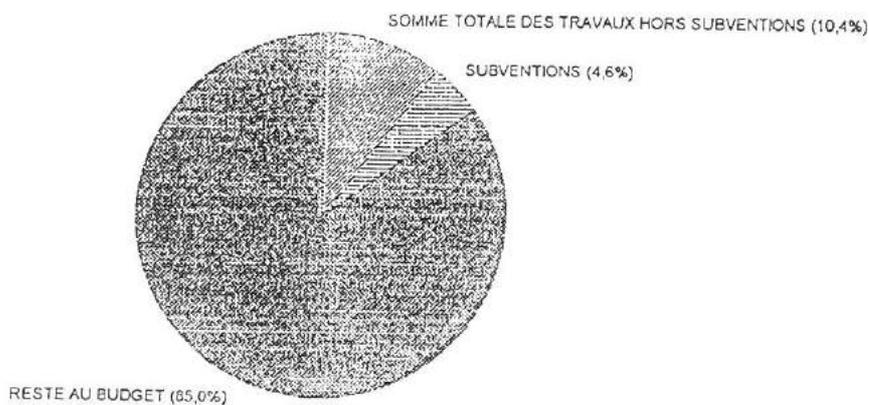
Pourquoi ne pas avoir mis le nouveau poste EDF au fond du terrain de boules ? Le plan d'occupation des sols de la Commune interdit toutes constructions à moins de 10 mètres de l'emprise de la voie ferrée.

REPARTITION BUDGETAIRE DES GROS TRAVAUX EFFECTUES EN 1996 :

1° - Pourcentage des travaux en fonction de l'investissement :

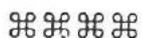


2° - Pourcentage des travaux en fonction du budget total :



La Commission des travaux souhaite à tous une bonne et heureuse année 1997.

P. VERNET



COMMISSION DES FINANCES

Les 4 taxes, La taxe des ordures ménagères.

Ces quatre taxes se composent de :

- la Taxe d'habitation,
- la Taxe foncière bâtie,
- la Taxe foncière non bâtie,
- la Taxe professionnelle.

C'est le Conseil Municipal qui décide du montant des taxes. Le taux doit varier dans les mêmes proportions.

Ci-dessous tableau des taux moyens nationaux constatés en 1994 comparés avec ceux pratiqués dans votre commune :

	T.H.	T.F.	T.F.N.B.	T.P.
Taux Régionaux	1,45 %	1,80 %	4,30 %	1,77 %
Taux Départementaux	5,42 %	7,47 %	21,02 %	6,27 %
Taux Communaux Nationaux	12,47 %	15,77 %	38,71 %	13,96 %
Taux Communaux des Ormes	3,69 %	9,56 %	23,31 %	5,32 %

Pour le Conseil Municipal, il est possible de maintenir ou d'augmenter le taux de la taxe d'habitation sans faire varier le taux des autres taxes. Il peut également diminuer la taxe d'habitation et celui de la taxe professionnelle, de la taxe foncière non bâtie, elles devront être réduites dans les mêmes proportions (sauf la taxe foncière bâtie).

La Direction des Services Fiscaux envoie un état de notification des taux d'imposition des quatre taxes directes locales. Le Conseil Municipal fixe le produit fiscal « attendu » pour 1996 de ces quatre taxes.

Certaines personnes sont exonérées des impôts locaux. (Les conditions sont inscrites au dos de la feuille d'imposition). Ces exonérations sont prises en charge par l'Etat.

La taxe des ordures ménagères sera calculée sur la taxe foncière bâtie. Son taux sera voté par le Conseil Municipal sur proposition de la Commission des Finances.

Taxe Ordure Ménagère :

a) Les monstres

Le prix proposé pour le ramassage des monstres est le suivant :

- un ramassage annuel par habitant : 7,60 F
- deux ramassages annuel par habitant : 11,50 F
- trois ramassages annuel par habitant : 12,50 F
- un ramassage trimestriel par habitant : 13,70 F
- un ramassage mensuel par habitant : 15,80 F.

La commission opte pour un ramassage trimestriel.

b) Les ordures ménagères sont ramassées une fois par semaine pour un montant total de 255000 F. Cette somme ne pouvant être répercutée en totalité, la commission propose de ne récupérer cette année que 65000 F soit 9,3 %.

Calcul du pourcentage des ordures ménagères :

$\frac{\text{somme votée au budget}}{\text{base globale foncier bâti}} \times 100 = \% \text{ applicable aux bases de chaque contribuable}$

(somme globale proposée) $\frac{65\ 000*}{2\ 957\ 000} \times 100 = 2,20 \%$

Exemple :

Pour une base d'imposition de 4190,00 F, la taxe de ramassage des ordures ménagères sera :

$$\frac{4190 \times 2,20}{100} = 92,00 \text{ F}$$

Pour cette valeur de la base d'imposition la Taxe Foncière Bâtie est de 991 F, ce qui conduira à une augmentation de :

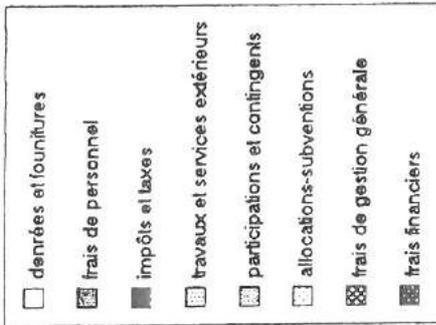
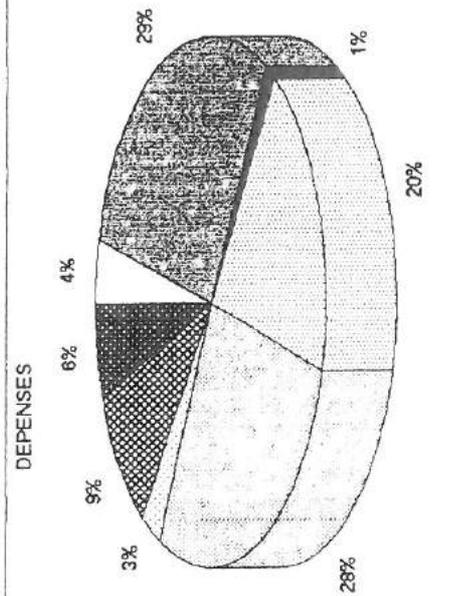
$$\frac{92 \times 100}{991} = 9,3 \%$$

*65 000 F se décomposent en 50 000 F d'ordures ménagères et 15 000F de « monstres ».

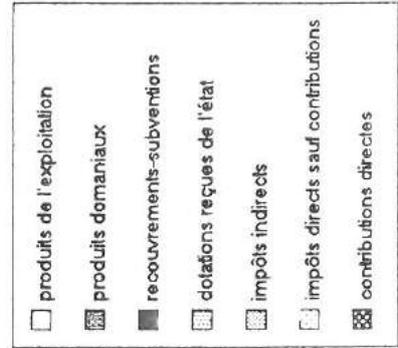
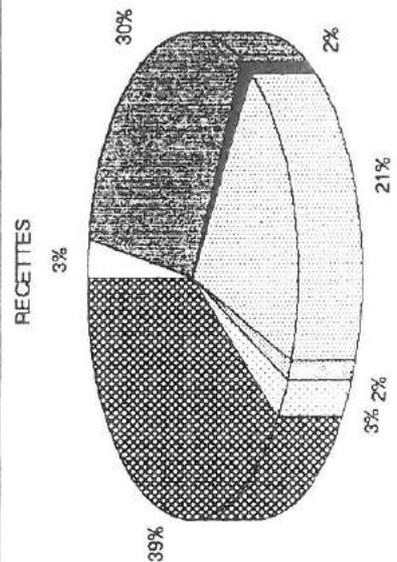
BUDGET- ANNEE 1996

SECTION DE FONCTIONNEMENT-vue d'ensemble

chapitres	libellé	Montant en Fcs	%(1)
	Dépenses de fonctionnement	3200668	
60	dontées et fournitures	93500	3.92
61	frais de personnel	692000	28.98
62	impôts et taxes	34000	1.42
63	travaux et services extérieurs	476800	19.97
64	participations et contingents	671000	28.10
65	allocations-subventions	64000	2.88
66	frais de gestion générale	221000	9.25
67	frais financiers	135000	5.65
68	dotations aux amortissements		0.00
69	charges exceptionnelles		0.00
82	charges antérieures	858	0.04
83	prélèvements pour investissement	812510	



chapitres	libellé	Montant en Fcs	%(1)
	Recettes de fonctionnement	3200668	
70	produits de l'exploitation	65000	2.71
71	produits domaniaux	724500	30.24
72	produits financiers	39500	1.65
73	recouvrements-subventions	503000	20.99
74	dotations reçues de l'état	37000	1.54
75	impôts indirects	67000	2.80
76	impôts directs sauf contributions	960000	40.07
77	contributions directes		0.00
78	travaux d'équipement en régie		0.00
79	produits exceptionnels		0.00
82	produits antérieurs	804668	
	Déficit de fonctionnement de clôture		
	Excédent de fonctionnement de clôture		

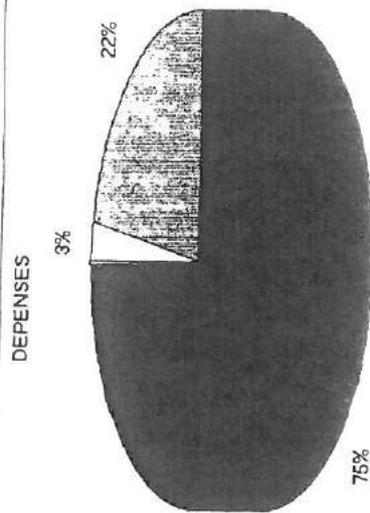


(1)-Les % sont calculés pour les dépenses non compris le prélèvement (chapitre 83) et pour les recettes non compris les produits antérieurs(chapitre 82)

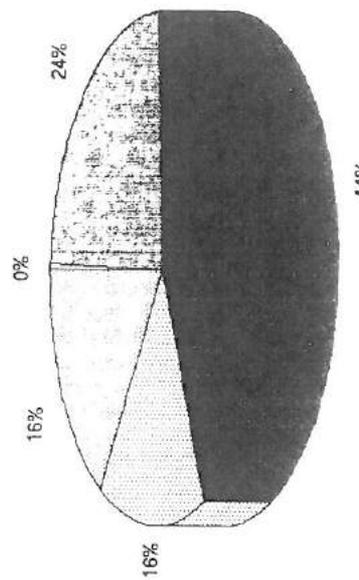
BUDJET-ANNEE 1996

SECTION D'INVESTISSEMENT-vue d'ensemble

chapitres	libellés	montant en Frs	%(1)
dépenses		1850893	
6	déficit reporté		
16	(remboursements d'emprunts	51180	2.77
21	acquisitions meubles et immeubles	412393	22.28
23	travaux de bats et genie civil	1387000	74.94
29	dépenses imprévues	320	0.02



chapitres	libellés	montant en Frs	%(1)
recettes		1850893	
6	excédent d'invest reporté	7393	0.40
10	subventions équipés dons et legs	439000	23.72
11	prélèvement sur fonctionnement	812510	43.90
13	amort et reprise des frais extraord	0.00	0.00
14	particip. travaux d'équipement	292000	15.78
15	produits des emprunts	300000	16.21
25	recouvrement de créances		
	déficit de clôture		
	excédent de clôture		



(1)-Les % sont calculés pour les dépenses non compris le prélèvement (chapitre 83) et pour les recettes non compris les produits antérieurs(chapitre 82)

LA GENEALOGIE.

Le dictionnaire nous en donne la définition suivante :

"Science qui a pour objet la recherche de l'origine et de la composition des familles". (du grec: génos, origine et logos, science).

Notre siècle de rapidité, de course en avant, de préoccupations journalières et terre à terre, ne nous laisse que peu de temps pour penser à nos ancêtres.

Paradoxalement, l'on constate que de nombreuses personnes s'adonnent de plus en plus aux recherches généalogiques. Il suffit pour s'en convaincre de regarder la fréquentation, toujours plus grande, des salles de lecture des archives départementales ou nationales et des courriers reçus en mairie.

Cet engouement peut avoir son origine dans un souci d'oublier un peu le quotidien en nous retrempant dans la vie d'autrefois.

L'histoire de France que nous avons appris à l'école ne retrace que la vie des grands de ce monde, oubliant presque toujours de nous faire descendre dans la vie du "petit peuple" dont nous sommes, sauf quelques rares exceptions, tous issus.

Bien sûr, lorsque l'on débute des recherches généalogiques, il y a toujours l'espoir secret de retrouver quelques ancêtres nobles ou ayant eu un destin hors du commun. La plupart du temps nous ne côtoyons que des personnages, oh combien sympathiques, d'origine plébéienne mais rarement un général ou un évêque.

Revenons donc au point de départ.

Quelles sont les principales sources à exploiter ?

- 1-Le témoignage oral des seniors (parents, voisins, amis).
- 2-Les archives familiales.
- 3-les registres d'état-civil.

1-Le témoignage des seniors.

A l'occasion d'une rencontre avec des ascendants n'hésitons pas à poser des questions sur les personnes qu'ils ont côtoyées dans leur jeunesse ou dont ils connaissent la vie par leurs parents. Vous recueillerez, peut-être, des renseignements sur vos grands-parents et plus loin encore.

Une visite dans le cimetière des communes où ont vécu vos ancêtres permet souvent de retrouver une date, une filiation.

2-Les archives familiales.

Recherchez auprès de votre famille les documents anciens tels que carte d'identité, livret de famille ou militaire, actes d'achat ou de vente. Le téléphone n'existant pas, nos ancêtres écrivaient. La lecture des correspondances et particulièrement les cartes postales peut être très riche en enseignements.

3-Les registres d'état-civil.

Deux sortes de registres couvrant des périodes différentes sont à la disposition des généalogistes.

Les registres religieux. Ceux-ci ont été tenus par les curés depuis leur institution (vers 1540) jusqu'à la révolution. Ils relatent chronologiquement les baptêmes, mariages et enterrements. Ils étaient établis en deux exemplaires. Sauf destruction au cours du temps ils sont conservés l'un au Archives Départementales, l'autre en mairie.

A partir de mil sept cent quatre vingt douze la tenue de ces registres fut confiée aux municipalités récemment constituées. Toujours rédigés en deux exemplaires qui sont archivés de la même manière que les registres religieux.

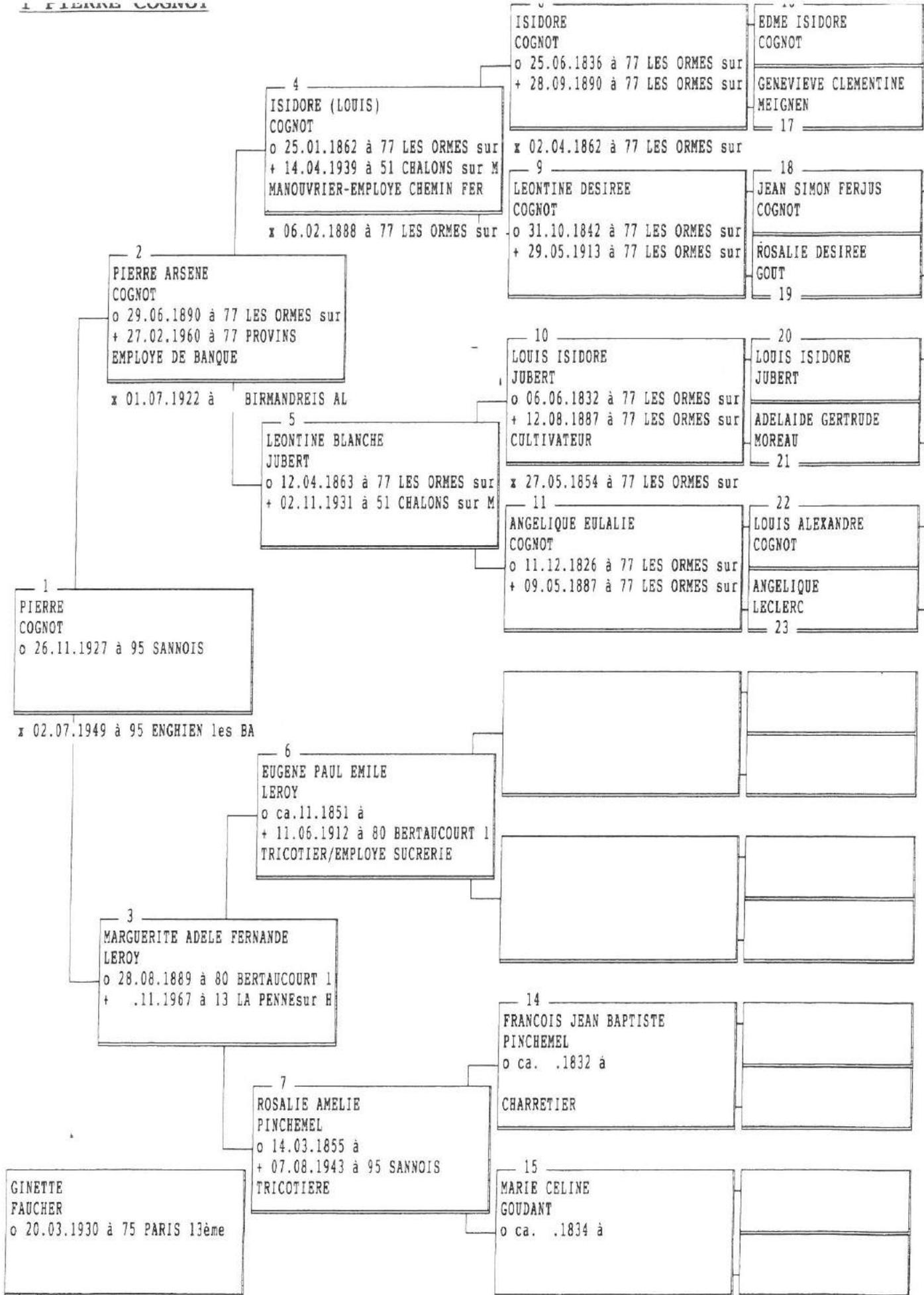
Les registres de plus de cent ans sont consultables, sans restriction, par les généalogistes.

D'autres sources peuvent être consultées et donner des renseignements intéressants comme par exemple les archives notariales, les archives militaires situées au château de Vincennes ou la bibliothèque des Mormons.

Faire des recherches généalogiques c'est non seulement retrouver nos aïeux mais également s'immerger dans l'histoire de notre pays.

Page 20, nous présentons un exemple d'arbre généalogique sur cinq générations (celui-ci en comporte en réalité onze remontant jusqu'à mil six cents.).

REMARQUES . 0 = Naissance. x = Mariage. + = Décès.



UN PEU D'HISTOIRE ...

LE CHEMIN DE FER AUX ORMES.

La première voie de la ligne de chemin de fer passant aux Ormes a été construite en 1846. Elle faisait partie de la concession de ligne Orléans-Troyes-Châlons-sur-Marne. Le conseil municipal eut à s'occuper, à différentes reprises, des travaux.

En 1846, le conseil municipal demande la construction d'un aqueduc entre le bois de la Motte et les prés et un autre entre le n°184 et le chemin des pâtures. Il demande que le fossé soit détourné au nord de la ligne depuis le n°119 jusqu'au passage de la Noue aux vaches et donne comme motif qu'il est nécessaire qu'il y ait de l'eau à proximité des maisons de Couture en cas d'incendie et pour recevoir les eaux de pluie.

Cette question est de nouveau examinée en 1847. Le chemin de fer avait proposé de faire un viaduc sur les terrains situés près de la Noue aux vaches. Le conseil municipal constate que ce viaduc serait très incommode attendu qu'il faudrait des remblais considérables. Il demande, si le viaduc est adopté, que le passage ait une largeur de 9 mètres et il réclame un abreuvoir à la Noue aux vaches et l'approfondissement de l'abreuvoir de la rue du Gué Bridou.

La question des ruisseaux de Couture est évoquée encore en 1847 et 1872. Finalement le conseil obtient que le ruisseau (détourné de la Voulzie après le moulin de Châtelot) soit dévié au nord du chemin de fer aussitôt après la gare.

Le premier projet prévoyait soit la construction d'un viaduc pour la route de Pont-sur-Yonne à la Ferté-sous-Jouarre, soit un passage à niveau. En 1846 le conseil municipal objecta que la construction d'un viaduc aurait pour effet d'enterrer l'église de un ou deux mètres derrière un remblai et entraînerait le déplacement de la grande rue de Couture. Le projet de viaduc fut abandonné au profit de celui du passage à niveau.

En raison du nombre de trains circulant entre Montereau et Famboin le passage à niveau était souvent fermé, perturbant la circulation des

véhicules sur la route de Bray. Il fut décidé la construction d'une déviation de la route. Celle-ci a été mise en service en mai 1940.

A l'origine, un dépôt de machines avait été construit près de la gare. Il fut ensuite transféré à Flamboin.

Le conseil municipal eut encore à délibérer au sujet du projet de construction de la ligne dite du plateau de la Brie, par Guignes, Mormant, Nangis. Le conseil était d'avis que cette ligne préjudicierait aux intérêts des commerçants et cultivateurs des Ormes et priverait la ligne de Montereau à Troyes de son trafic (1853).

Par contre, il demanda (1861-1862-1866) l'exécution immédiate de la ligne de Chalmaison aux Ormes "qui serait d'une utilité incontestable pour toutes les régions qui avoisinent son parcours". Il demanda en outre (1886) la construction d'une ligne d'intérêt local, des Ormes à Bray et proposa une subvention de 4 000 Frs à la condition que la ligne projetée Flamboin, Bray, Sens parte des Ormes faisant remarquer "que la ligne Flamboin, Bray arrêterait les eaux, que la gare des Ormes est desservie par de bonnes routes, que la Brie se fournit en vin de Bourgogne, que les communes des environs de Bray prennent des matériaux à Savins, St Loup, Longueville, que le commerce des Ormes éteint, par la construction de la ligne de Mulhouse, serait ranimé".

La question se posa encore en 1886. Il y avait un projet de ligne entre Flamboin et Mouy. Le conseil municipal proposa que celle-ci démarre des Ormes. Le projet fut abandonné et remplacé par une ligne à voie étroite de Nangis à Bray.

La mise en service du nouveau moyen de locomotion permit aux habitants de nos campagnes de découvrir de nouveaux horizons, pour des débouchés professionnels ou de loisirs.

Notre région, employant exclusivement du personnel agricole, fut un vivier important pour de la main-d'oeuvre mieux rémunérée. Ainsi se dispersèrent les familles jusque-là attachées au terroir. Ce phénomène est particulièrement perçu par les personnes faisant de la généalogie.

La gare des Ormes connut pendant longtemps un trafic important. Nous donnons ci-après un tableau sur le trafic marchandises dans la période 1937-1940. Le trafic voyageur fut supprimé vers 1935-1940 à une date que nous recherchons actuellement. Le trafic marchandises perdura quelques années

de plus mais déclina peu à peu au profit de la route. La gare définitivement désaffectée fut démolie en juin 1978, malgré une tentative de rachat par la municipalité de l'époque.

Nous remercions, vivement, les personnes qui nous ont donné des informations nous permettant d'écrire cet article. Nous attendons encore de tous qu'ils nous fassent part de renseignements ou anecdotes, concernant ce sujet.

Bibliographie: UN VILLAGE DE BRIE CHAMPAGNE: LES ORMES sur VOULZIE de MR A. BINET

A suivre.....

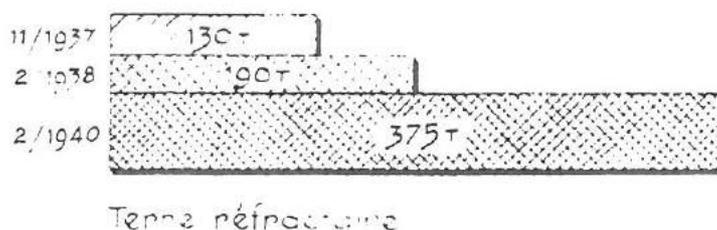
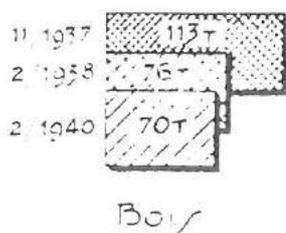
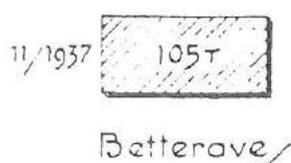


TRAFIC

DE LA GARE

DES ORMES - SUR - VOULZIE

DÉPARTS



ARRIVÉES



COLIS DE DÉTAIL :

- Produits alimentaires*
- Textiles*
- Fer à chevaux*
- Fil de fer*
- Fils de caoutchouc*
- Engrais*
- Pièces de bicyclettes*
- Nourriture pour chiens*
- Graines*

On remarque la diminution du commerce des bois et, simultanément, l'extension considérable des expéditions de terre réfractaire

NOS COMMERCANTS, ARTISANS....

ETS
HORTICOLES



LES
FLORALIES
DE LA VOULZIE

VENTE AU DÉTAIL

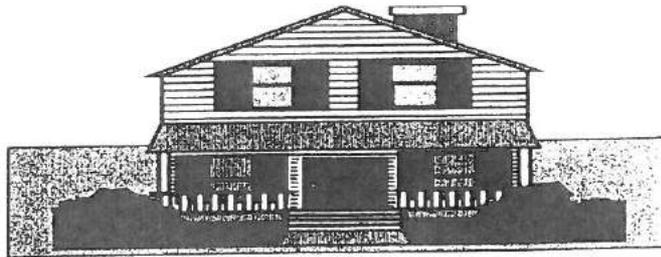
PRINTEMPS
GÉRANIUMS
PLANTES A MASSIFS

AUTOMNE
CHRYSANTHÈMES
PENSÉES - PRIMEVÈRES

D. VIVET - Route des Saudrielles
77134 LES ORMES-SUR-VOULZIE - Tél. 64.01.74.17
APE 011 D

Alma Imp. / Bray-sur-Seine

ENT GRANDPRE JEAN MARC
CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE
4 ROUTE DE BRAY
77134 LES ORMES SUR VOULZIE
TEL:01.64.01.72.63 FAX:01.64.01.70.52



ENT. ELECTRICITE GENERALE

LEROY PASCAL

1 rue des Vieilles Vignes
77134 LES ORMES SUR VOULZIE
TEL. 01 64 01 76 21 (H.R.) + REPONDEUR / FAX. 01 64 01 77 63

MAÇONNERIE GENERALE
RÉNOVATION - COUVERTURE - CARRELAGE
CAVEAUX - AMÉNAGEMENT DE COMBLES

Frédéric HEURTEVENT

76, Grande Rue de Couture
77134 LES ORMES-SUR-VOULZIE

TEL. (1) 64 01 75 80 (après 19 h.)
TEL. (1) 64 01 75 54 (heures de repas)
FAX. (1) 64 01 77 58



Alma Imp. / 60.67.10.76

R.M. 385.090.196

Cratère



M. BRUTH - TRAITEUR

116is, Route de St Sauveur
77134 LES ORMES SUR VOULZIE

Tel: 64 - 01 - 75 - 41

ELECTRICITE
PEINTURE
ESPACES VERTS



ENTRETIEN SERVICE

Réalise tous travaux d'entretien

ALAIN CANIAC 17 Grande Rue de Moulin d'Ocie
77134 LES ORMES SUR VOULZIE
Tél. 64 01 71 39

LE SPECIALISTE DE VOS RECEPTIONS

Pour toutes vos receptions, banquets, buffets, lunches, dîners, baptêmes, mariages, faites appel à un spécialiste.

Notre expérience dans ce domaine vous garantira la qualité de nos produits fabriqués de manière artisanale.

La fraîcheur de nos fabrications maison, vous donnera entière satisfaction sachant que votre désir, devient notre volonté de bien vous servir.



REFRACTAIRES

ACTIVITE VERRERIE



PROVINS REFRACTAIRES

LA VIE DES ASSOCIATIONS

A.C.S.A.

Les activités de l'année 1996 se sont déroulées dans une bonne ambiance.

Les membres de l'association remercient tous les exposants du vide grenier. Les enfants de notre village ont apprécié les tours de manège qui leurs ont été offerts.

Nous remercions également les personnes qui nous ont aidé, grâce à leurs dons, à organiser notre loto au profit du Téléthon.

Nous vous présentons notre calendrier pour 1997.

SAMEDI 11 JANVIER 1997 - Belote

SAMEDI 8 FEVRIER 1997 - Loto

SAMEDI 15 FEVRIER 1997 - Belote

SAMEDI 8 MARS 1997 - Loto

SAMEDI 15 MARS 1997 - Bal Masqué

SAMEDI 12 AVRIL 1997 - Loto

SAMEDI 7 JUIN 1997

Jeux inter-villages à Mouy-sur-Seine

SAMEDI 11 et DIMANCHE 12 OCTOBRE 1997

Fête Village et Vide-Grenier

SAMEDI 29 NOVEMBRE 1997

Loto au profit du Téléthon

MERCREDI 24 DECEMBRE 1997

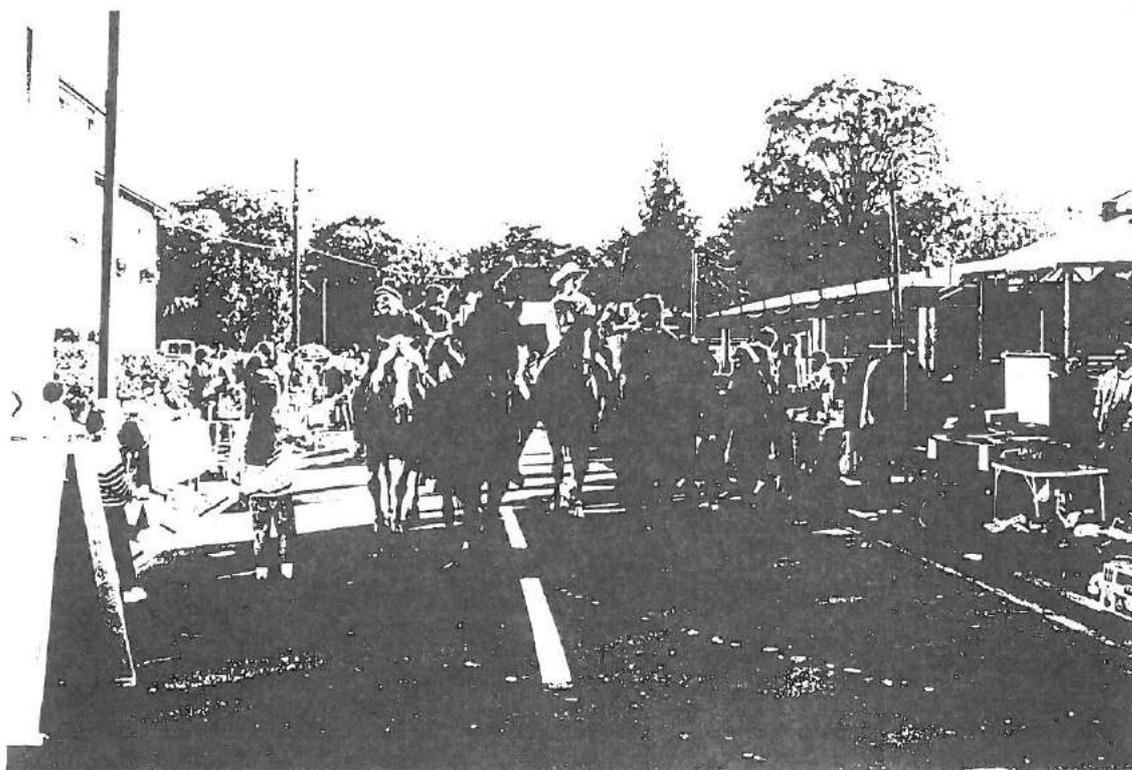
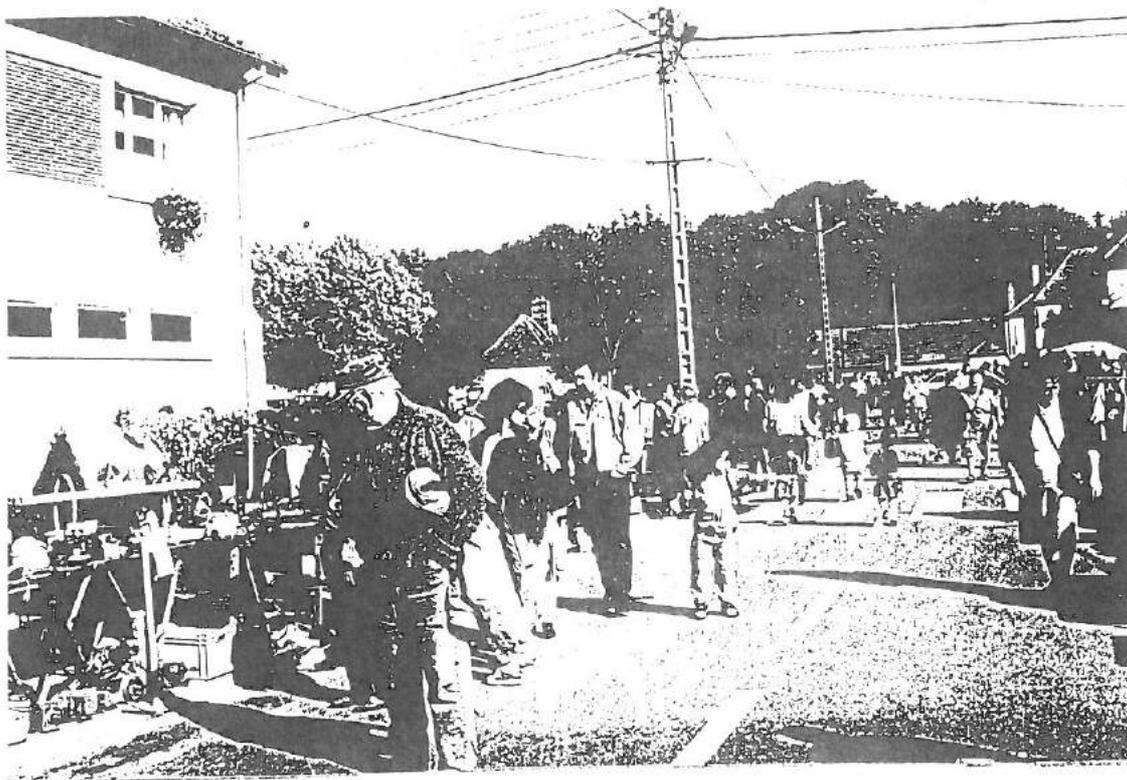
Balade du Père Noël

Nous vous présentons à tous nos meilleurs voeux pour 1997. Le bureau.

VIDE - GRENIER ET FETE DU VILLAGE

LE 13 OCTOBRE 1996

(58 EXPOSANTS)



LA FLECHE ORMOISE

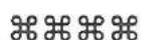
La Flèche Ormoise vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 1997. Pour les activités Saison 1997, nous allons faire le programme suivant :

- 1 journée à Savins,
- 1 journée à Les Ormes-sur-Voulzie,
- 1 journée à Mons-en-Montois,
- 1 journée à Bray-sur-Seine.

Pour les vacances d'été 1997, exceptionnellement en août, la Flèche Ormoise invite tous les enfants de Les Ormes-sur-Voulzie, de 8 ans et plus à participer gratuitement aux entraînements les samedis après midi de 17 heures à 19 heures, avec une autorisation signée des parents, à remettre impérativement avant fin juin 1997, au Club de tir à l'arc. Ceci afin de nous permettre l'organisation du mois d'août.

Vous pouvez nous voir ou nous rejoindre tous les Samedis après midi de 17 heures à 19 heures et les Dimanches de 9 heures 30 à 12 heures. Pour les entraînements d'été et d'hiver, tous les dimanches de 9 heures 30 à 12 heures dans la Salle polyvalente de GOUAIX.

Dans l'attente de vous voir sur le terrain ou en salle d'entraînement, la **Flèche Ormoise** renouvelle ses meilleurs voeux pour 1997.



SOCIETE DES BOULES ORMOISES

SOIREE CHOUROUTE

ANNULÉE

25 Janvier 1997

Salle Polyvalente de Les Ormes-sur-Voulzie
organisée par la Société des Boules Ormoises
animée par l'orchestre Jean CARTGNIES

Traiteur Monsieur BRUTH de Les Ormes-sur-Voulzie

Kir et boissons comprises : 155,00 F

Réservation Monsieur GUICHARD : Tél. : 01.64.01.74.15

ou Monsieur BRUTH : Tél. : 01.64.01.75.41

GROUPE ADELAIDE

Vous propose ses activités :

GROUPE GYM « ADULTES »

Renfort Musculaire (Abdos-Fessiers-Cuisses)

LE LUNDI DE 20 H à 21 H

Assouplissement-Relaxation

LE JEUDI DE 18 H 30 à 20 H

Salle polyvalente - 34 adhérents

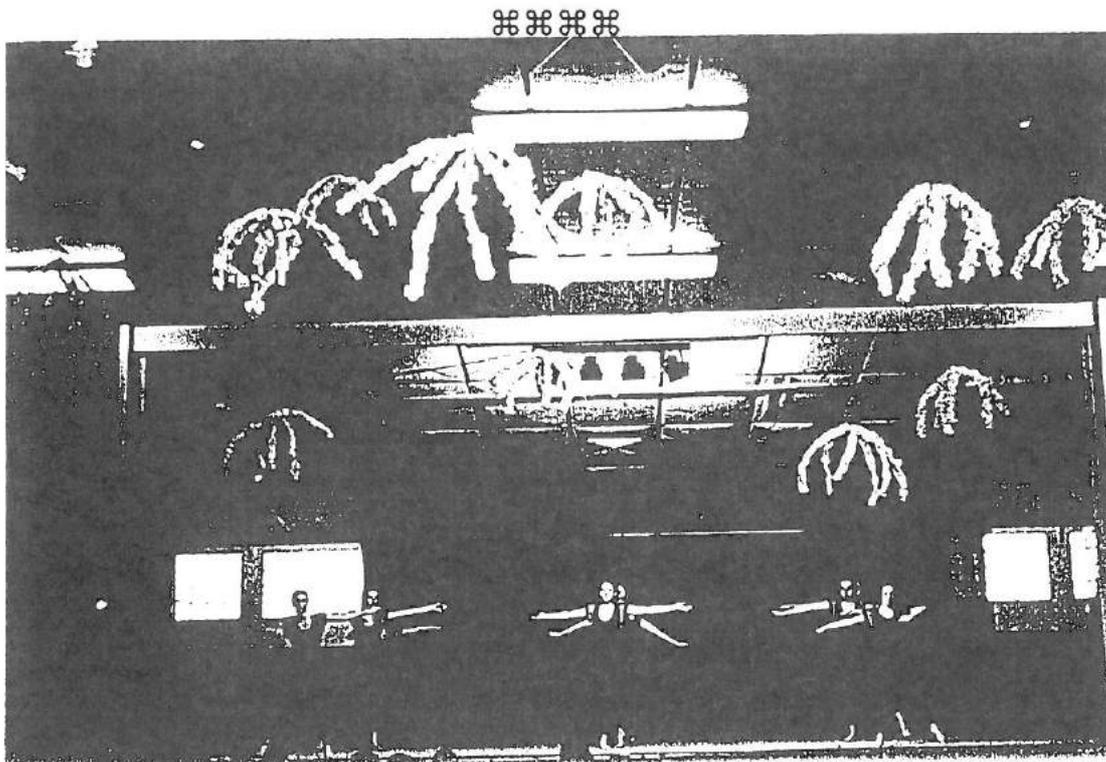
Nous tenons à remercier tous ceux qui ont assisté à notre gala : leurs applaudissements chaleureux nous ont profondément touchés et encouragés à faire mieux encore.

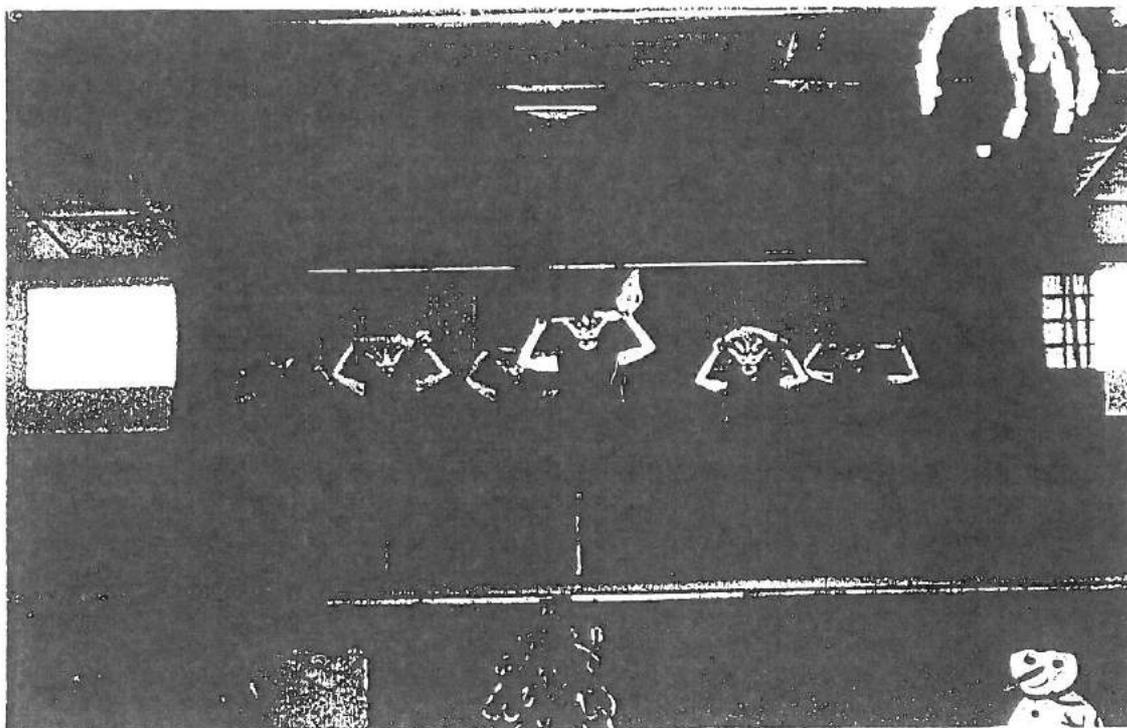
Les jeunes danseuses se sont donc remises au travail afin de vous présenter l'an prochain un spectacle que nous espérons de qualité.

Pour l'année nouvelle, nous présentons à toutes et à tous nos meilleurs voeux.

A très bientôt.

LE GROUPE ADELAIDE.





ASSOCIATION DE TENNIS DE TABLE

Le Tennis de Table a réussi une très bonne année.

Après avoir été au critérium régional et ensuite au critérium inter-régional, avec une équipe féminine « jeune » moins de 16 ans et une équipe « vétéran », puis au critérium national avec notre équipe « vétéran » super exploit pour une grande première.

L'objectif de l'année 97 : réussir de bon résultat, puisque à la moitié de la compétition sur quatre équipes engagées, deux sont en première position et les deux autres en troisième position. Les critériums vont bientôt reprendre et nous essaierons de faire de bons résultats, peut être retourner en critérium national.

Le Club renouvellera l'organisation d'un loto en septembre, la date sera communiquée plus tard.

Nous vous présentons nos meilleurs voeux pour 1997.

LE BUREAU.

GROUPE FLOREAL (Danses Folkloriques)

En 1996, nous avons eu le plaisir de danser lors de diverses manifestations :

31 mars 1996	- Thé dansant aux Ormes
22 juin 1996	- Fête de la Musique aux Ormes
29 juin 1996	- Festival de la Ferté Gaucher
07 juillet 1996	- Fête patronale à St-Martin du Boschet
13 juillet 1996	- Défilé aux Ormes
01 septembre 1996	- Fête à Esternay
08 septembre 1996	- Fête à St-Siméon
14 décembre 1996	- Repas du 3ème âge.

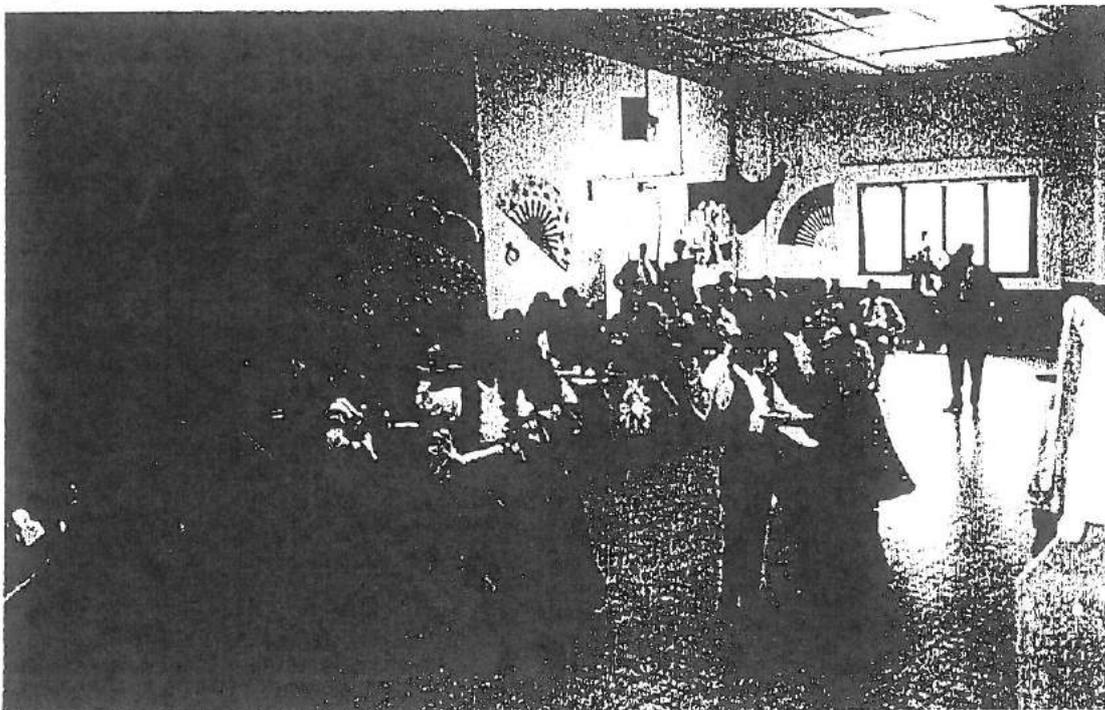
Pour 1997, une date à retenir dès à présent :

Thé Dansant le Dimanche 02 mars 1997

Toujours avec de nouveaux décors, de nouveaux costumes, de nouvelles danses.

Nous participerons également :
le Dimanche 25 mai 1997 à la fête du jumelage de Bray.

En attendant, nous vous présentons à toutes et à tous nos meilleurs voeux pour la nouvelle année.



« AMIS SEINE-ET-MARNAIS DU BURKINA FASO »

Depuis de nombreuses années, l'Association des « *Amis Seine-et-Marnais du Burkina Faso* » a pu aider efficacement les paysans du Yatenga, province menacée de désertification près de la frontière du Mali.

Au fil du temps, des liens d'amitié sont nés avec des paysans et des artisans, et leur exemple fait que d'autres habitants essaient d'améliorer leur qualité de vie plutôt que d'émigrer dans les villes, ou même de s'expatrier.

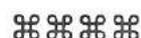
« Aucune action ne peut démarrer et se poursuivre avec succès pour le village, s'il n'y a pas, à la base, un groupe de personnes décidées à agir pour résoudre un problème particulier : ... il n'y a plus d'eau au village à certaines périodes... l'eau est sale ... les jeunes sont sans emploi pendant la saison sèche... les terres sont emportées par le ruissellement etc... » ❶

Mais ils ont besoin d'un appui financier minimum pour réaliser leur projet : matériel pour le forage ou l'approfondissement d'un puits, fil de fer pour la confection de grillage pour la réalisation de mini-barrages etc...

Nous entretenons avec eux une correspondance régulière et une fois par an nous leurs rendons visite pour juger de l'oeuvre accomplie et des besoins nouveaux.

Nous avons besoin de jeunes ! Venez rejoindre notre Association. Envoyez vos dons à Madame J.E. LAURENT, trésorière, 23, route d'Everly à Les Ormes-sur-Voulzie.

❶ J.L. CHLEQ « Eau et Terre en fuite ». Ed. L'harmattan.



AMITIÉ

Amicale des Personnes Âgées et des Retraités

Association Sans But Lucratif de la Loi 1901

Boîte Postale 5

77134 LES ORMES SUR VOULZIE

96/129 - 19 décembre 1996.

La Page de l'Amitié

BONNE ANNEE 1997

A l'approche de la nouvelle année, nous vous présentons le compte-rendu des activités proposées, et réalisées, aux adhérentes et adhérents de l'Amicale, leurs Amis et les sympathisants tout au long du second trimestre 1996.

Deux fois par mois, en après-midi, les rencontres de l'Amitié à la Maison des Associations ont eu lieu de 13h00 à 18h00 en respectant les dates prévues au calendrier. Ce sont des moments, de détente, de divertissements, de traditions et d'échanges, agrémentés d'un goûter. Chacun peut y apporter gâteaux et confiseries à partager en commun.

Le 4 juillet 1996, sur le Domaine de la Haie à Saint Sauveur les Bray, le méchoui cuit à la broche a, une fois encore, permis de rassembler une centaine de personnes. A la fin du déjeuner, ensemble nous avons félicité, autour de superbes gâteaux étincelants, les Noces d'Or de Mr Mme Emile et Marie Vigogne, Mr Mme Jo et Denise Wawrzyniak et Mr et Mme Denis. Ce dernier couple, comme chaque année, a mis à la disposition de l'Amicale le tourne-broche et leur savoir-faire pour la satisfaction de tous les participants. La visite de Monsieur Le Maire est toujours attendue et très appréciée.

Le 4 septembre 1996, sortie dans l'Aube et la Haute-Marne, pour visiter les Cristalleries Royales à Bayel. Puis découverte du viaduc, conçu par l'Ingénieur Eugène Decomble (longueur 654 mètres, 50 arches, hauteur 52 mètres), qui franchit la vallée de la Suize. L'inauguration a eu lieu le 18 avril 1857. Visite commentée de l'Église Saint Jean Baptiste érigée en Collégiale en 1479 et en Basilique mineure en 1948. Visite de l'exposition de la collection exceptionnelle de crèches napolitaines complétée par des crèches en verre filé et terre cuite de Nevers, d'autres étaient en cire, en bois de style et époques diverses. Sur le chemin du retour une halte à Richebourg pour une dégustation des produits du terroir avec une coupe de Champagne.

Le 2 octobre 1996, sortie réservée à notre département avec la visite de la Commanderie de l'Ordre des Templiers à Coulommiers. Visite d'une boulangerie à l'ancienne en partant du grain de blé transformé en farine, la panification jusqu'à la vente et la dégustation. A Saint Cyr sur Morin découverte du Musée des Pays de Seine et Marne qui a vocation de rendre compte de la société rurale traditionnelle du nord du département. La journée s'est achevée par la visite, en plein coeur de Meaux, de la Cité Épiscopale avec la cathédrale Saint Étienne, le vieux chapitre, les jardins de Bossuet et des remparts.

Les 20 novembre et 18 décembre 1996, deux après-midi passées au Studio Carrère Télévision, pour assister sur le plateau « A » aux enregistrements des émissions quotidiennes FA SI LA CHANTER animées et présentées par Pascal Bruner. Cette fois-ci les participants étaient derrière les caméras et non devant le petit écran.

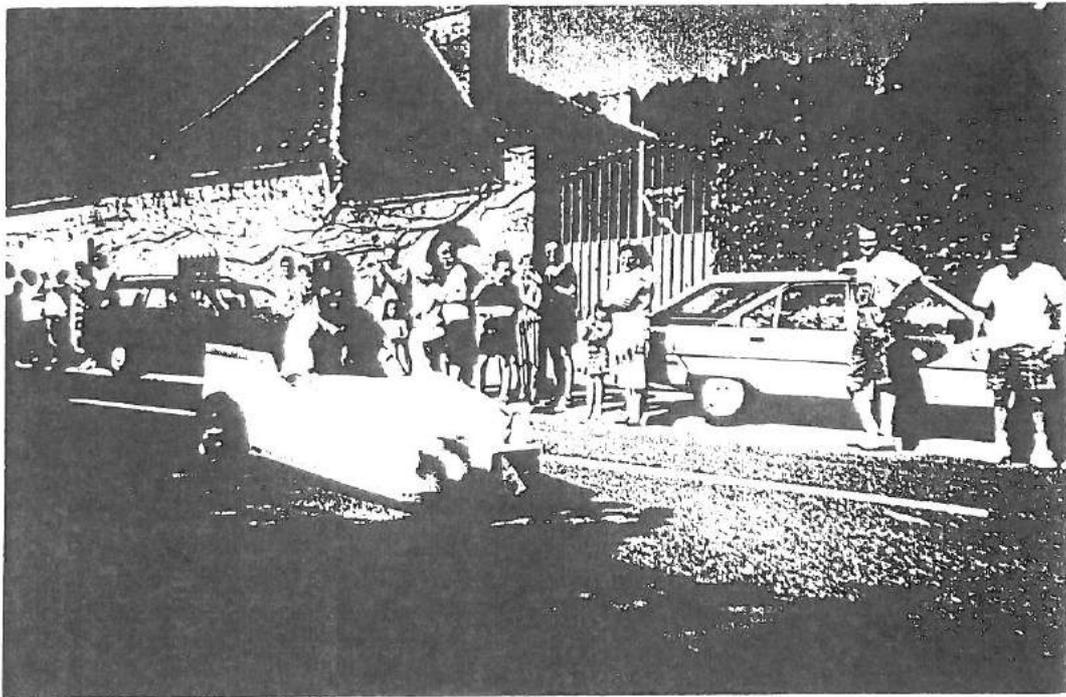
N'hésiter pas à rejoindre l'Amicale où comme pour tout le monde le meilleur accueil vous attend.

Madame Delahaye (téléphone : 01 6401 7963) secrétaire dévouée, se fera un plaisir de répondre à vos questions.

Si vous le demandez, nous tenons gracieusement à votre disposition, les calendriers des rencontres et des sorties programmées pour l'année 1997.

**L'AMICALE DES PERSONNES ÂGÉES ET DES RETRAITÉS - AMITIÉ
VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VOEUX ET SOUHAITS SINCÈRES
POUR LA NOUVELLE ANNÉE 1997**

Un grand merci aux associations du village
pour leur participation, notamment le 14 juillet 1996



GUIDE DES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour obtenir	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût - Observations
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile	<p>Deux photos d'identité, deux justificatifs de domicile, livret de famille et extrait d'acte de naissance avec filiation.</p> <p>Pour renouvellement : l'ancienne carte, et le livret de famille.</p>	Timbre fiscal : 150 Fr. ou chèque à l'ordre du Trésor Public.
Passeport	Mairie du domicile	<p>1ère demande :</p> <p>deux justificatifs de domicile, livret de famille et extrait d'acte de naissance avec filiation, carte d'identité.</p> <p>Renouvellement :</p> <p>fournir en plus l'ancien passeport, le livret de famille si changement d'état-civil.</p>	Timbre fiscal : 350 Fr. ou chèque à l'ordre du Trésor Public.
Permis de chasser	Mairie du domicile	<p>Pour passer l'examen qui a lieu en avril ou mai, retirer deux imprimés entre février et mars.</p> <p>Pour obtenir le permis, après passage de l'examen, fournir : les 2 imprimés remplis, le certificat de réussite de l'examen, 2 photos. Pour les mineurs l'autorisation parentale.</p> <p>Pour le visa annuel, fournir : le permis de chasse, la quittance d'assurance, une demande de visa remplie et signée.</p>	<p>Timbre fédéral</p> <p>Permis départemental</p> <p>Permis national</p> <p>Permis gibier d'eau</p>
Attestation d'autorisation de sortie du territoire français pour mineur.	Mairie du domicile	<p>Livret de famille. Pièce d'identité du mineur.</p> <p>Si divorce : présenter le jugement de divorce.</p>	Demande à faire par le représentant légal

GUIDE DES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour obtenir	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût - Observations
Carte d'électeur <i>Inscription</i>	Mairie du domicile	Carte d'identité, justificatif de domicile (quittance de loyer ou E.D.F.)	Avoir 18 ans avant la clôture de la liste. Toute l'année.
Permis de construire	Mairie du domicile	Retirer un formulaire de demande qui varie selon la nature des travaux.	Gratuit.
Certificat d'hérédité	En Mairie ou au juge d'instance pour une somme <5000 F Au juge d'instance ou chez un notaire >5000 F.	Le(s) livret(s) de famille du défunt.	Gratuit en Mairie et chez le juge d'instance. Délivré à la Mairie du domicile des héritiers ou du défunt ou chez le juge d'instance.
Casier judiciaire	Service du casier judiciaire National 44079 NANTES	Fiche individuelle d'état-civil, demande signée.	Gratuit. Joindre un enveloppe timbrée.
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer la date de naissance, nom, prénoms (nom de jeune fille pour les femmes mariées).	Gratuit. Joindre une enveloppe timbrée.
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer la date de mariage, vos noms et prénoms.	Gratuit. Joindre une enveloppe timbrée.
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès. Mairie du domicile après transcription du décès.	Date du décès, nom, prénoms (nom de jeune fille pour les femmes mariées).	Gratuit.

GUIDE DES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour obtenir	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût - Observations
Fiche d'état civil individuelle ou familiale	Mairie	Extrait d'acte de naissance (seulement pour individuelle) ou livret de famille.	Gratuit.
Fiche d'état civil et de nationalité française	Mairie	Carte d'identité en cours de validité (moins de 10 ans) de chacun des intéressés + justificatifs ci-dessus.	Gratuit.
Livret de famille	Mairie du lieu de mariage	En cas de perte : fournir l'état civil des conjoints et des enfants.	Gratuit.
Certificat de vie	Mairie	Extrait d'acte de naissance ou livret de famille	Gratuit. Il s'agit d'une fiche individuelle avec la mention « non décédé ».
Certificat de vie maritale (concubinage)	Mairie	Attestations sur l'honneur remplies et signées par chaque partenaire.	La vie maritale n'est pas encore reconnue par la loi et ne peut donc faire l'objet de documents légaux. Dans certains cas des administrations (armée, éducation nationale) acceptent de simple « attestation sur l'honneur ».
Naissance (déclaration)	Mairie du lieu de naissance (état civil)	Certificat de la maternité ou du médecin, livret de famille, pour les enfants naturels : identité concernant la mère.	Doit être faite dans les 3 jours qui suivent l'accouchement par le père ou à défaut, par le médecin, la sage-femme ou toute personne ayant assisté à l'accouchement.
Décès (Déclaration)	Mairie (état civil). Reçoit aussi toutes les transcriptions de décès d'autres communes	Livret de famille ou extrait d'acte de naissance. Certificat médical constatant le décès. Titre de concession dans un cimetière le cas échéant.	Doit être fait par un parent ou une personne susceptible de donner des renseignements complets sur l'état civil du défunt.

GUIDE DES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour obtenir	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût - Observations
Mariage (demande de célébration)	Mairie	Un imprimé de renseignements est à retirer à la Mairie.	Doit être célébré à la mairie du domicile de l'un des deux époux ou de leur résidence établie après un mois d'habitation continue.
Reconnaissance d'enfant naturel	Dans n'importe quelle mairie.	Pièce d'identité des deux parents.	Faire de préférence avant la naissance de l'enfant par l'un ou par les deux parents non mariés. L'enfant portera le nom du parent qui l'aura reconnu en premier ou prendra le nom du père en cas de reconnaissance commune.
Carte grise (changement de propriétaire dans le même département)	Sous-Préfecture	Certificat de vente rempli, barré, daté, signé par le vendeur, ancienne carte grise. Demande d'immatriculation. Justification d'identité et de domicile pour l'acheteur.	172 F, par cheval pour les véhicules < 10 ans. 86 F, par cheval pour les véhicules > 10 ans. Pour les véhicules achetés dans un autre département, ajouter aux pièces demandées un certificat de non-gage.
Certificat de nationalité française	Greffe du tribunal d'instance	Livret de famille ou extrait d'acte de naissance avec filiation. Pour les personnes mariées, nées à l'étranger, livret de famille des parents et beaux-parents. Valable pour la grande majorité des Cas.	Gratuit.
Carte grise (changement de département)	Sous-Préfecture	Certificat de non-gage, demande d'immatriculation, justification d'identité et du domicile.	
Permis de conduire (duplicata)	Sous-Préfecture	Retirer un formulaire de demande et la liste des pièces à fournir suivant le cas.	Coût : 160 F.

PAGE PRATIQUE

... DOCUMENTS A CONSERVER...

S'il est inutile de garder certains papiers, il en est d'autres, par contre, qu'il est indispensable de classer et de conserver.

Toute sa vie

Le contrat de mariage et le livret de famille
Les titres de propriété
Les documents relatifs aux successions
Les contrats de travail et les bulletins de salaire
Les titres de pension
Les dossiers médicaux
Le Livret militaire

Trente ans

Les factures d'hôpital
Les talons de chèquiers
Les factures de travaux
Les justificatifs des droits à pension alimentaire.

Dix ans

Les relevés de comptes bancaires
Les relevés de charges de copropriété
Les contrats de crédit.

Cinq ans

Les contrats de location immobilière
Les quittances de loyer
Les factures EDF-GDF
Les notes d'honoraires des notaires
Les bordereaux d'allocations Assedic.

Trois ans

Tous les documents liés au paiement de l'impôt
Les quittances de redevance télévision.

Deux ans

Les quittances d'eau
Les honoraires d'avocat
Les primes d'assurance
La facture d'achat d'une auto
Les honoraires et frais médicaux.

Un an

Les factures de téléphone

NOTRE ECOLE



Après une rentrée sans problème, notre école a repris ses activités. L'équipe est inchangée, les effectifs peu différents :

Classe maternelle :	Sylvie WARIN Daria LEFEVRE	21 élèves (2 à 5 ans)
Grande section/CP :	Christine VIEVILLE	20 élèves (5 à 7 ans)
CE1/CE2 :	Evelyne MAURAN	22 élèves (7 à 9 ans)
CM1/CM2 :	Alain LEFEVRE	25 élèves (9 à 11 ans).

Nos partenaires restent les mêmes :

- en éducation physique, Didier Barré continue à intervenir (sauf en maternelle) bien qu'il n'ait pas été disponible au premier trimestre.
- en musique, Claire Solon reste présente de la grande section au CM2, tandis que Nicole Arms intervient dans la classe maternelle.

Au sein d'un projet d'école reconduit (notre journal d'école « l'écho des Juniors ») des projets de classe renouvelés afin que des centres d'intérêts nouveaux motivent un travail de qualité.

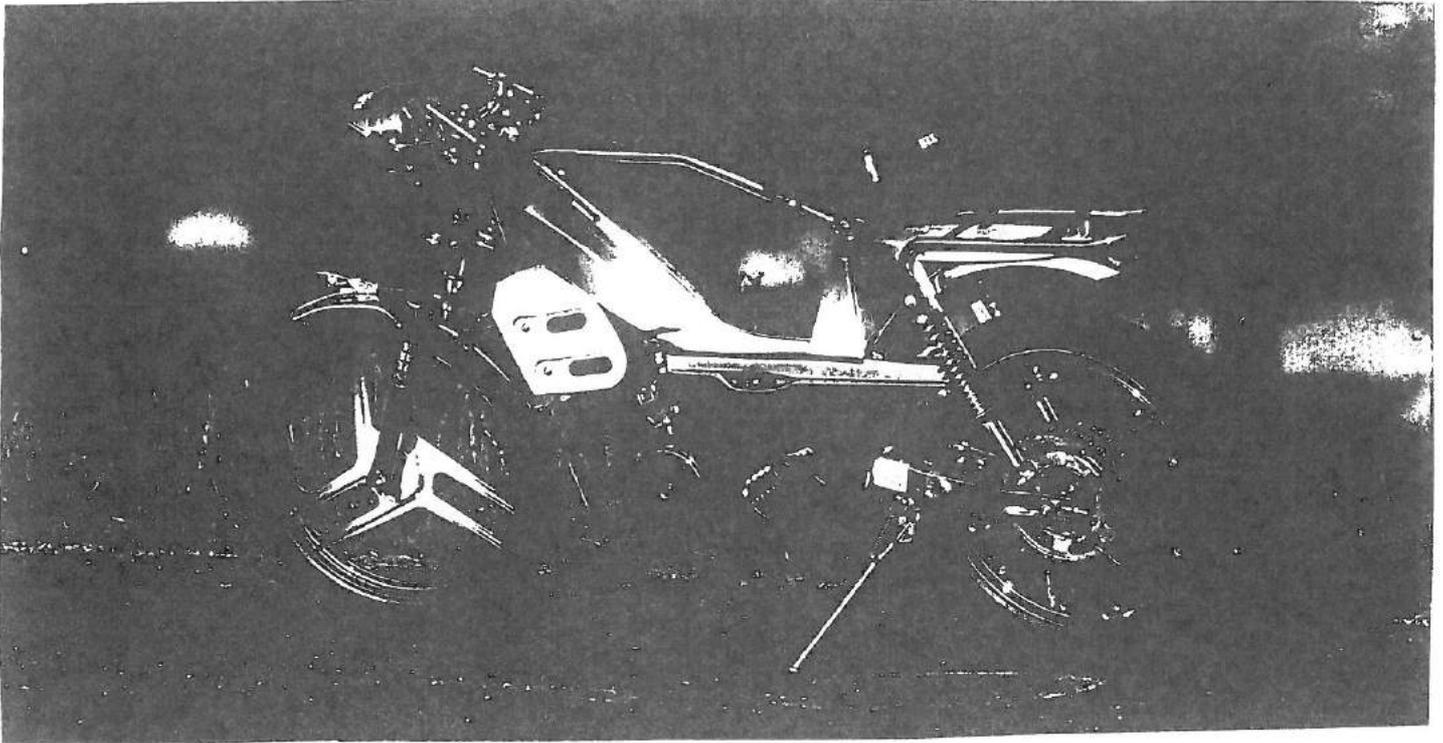
Chacun de ces projets conduit à une production finale, suivez nos travaux, informez-vous, lisez l'Echo des Juniors et soyez les bienvenus à nos rendez-vous habituels : Noël - Carnaval et la fête de l'école.

Nouveauté cette année : une classe de nature pour les élèves de CM1/CM2 au mois de mai, une occasion d'appréhender l'école autrement, d'apprendre « sur le tas » la vie en société....

L'école des Ormes vous souhaite une excellente année 1997.

INFOS JEUNES

REGLEMENTATION POUR LES CYCLOMOTEURS DE MOINS DE 50 CM3



- Vitesse ne dépassant pas 45 km/heure.
 - Conduite à partir de 14 ans. Tout conducteur entre 14 et 16 ans doit avoir une attestation scolaire de sécurité routière.
 - Passager de - de 14 ans et sur une selle aménagée ou prévue pour 2 personnes.
 - Attestation d'assurance à poser sur le garde boue avant ou carrénage pour les scooter.
 - 1 rétroviseur.
 - 1 avertisseur sonore.
 - 1 plaque avec un numéro d'identification.
 - Echappement d'origine non modifié et non bruyant.
 - Système de freinage en état de marche et efficace + feux STOP.
 - Eclairage avant et arrière de nuit.
 - Pneumatiques avant et arrière en bon état (sculptures apparentes).
 - Port d'un casque homologué obligatoire.
- et **PRUDENCE.**

ETAT CIVIL 1996

NAISSANCES



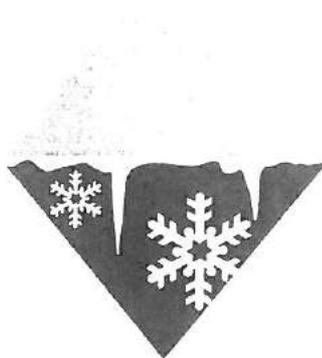
- | | |
|------------------------------------|-------------------|
| - JEANTY Stéphane, Pierre, Jacques | 09 février 1996 |
| - MUSCILLO Valentin, Pierre, Marc | 11 mars 1996 |
| - PEREIRA Romain | 13 août 1996 |
| - MORANGE Hélène, Marie | 31 août 1996 |
| - POULY Pierre, Robin | 13 septembre 1996 |
| - DELCROIX Valentin, Pierre, Louis | 18 octobre 1996 |
| - BERLIN Audrey, Manon, Marine | 01 novembre 1996 |

MARIAGES



- | | |
|--|-------------------|
| - BOISSY Jean-Marie, Paul
VEILLARD Claudy | 31 mai 1996 |
| - PERRIN Olivier, Claude, Gérard
BARRAT Karine, Murielle, Laurence | 08 juin 1996 |
| - BEAUDEUX Joël, André, Gabriel
LEDEUX Marie-Christine, Henriette, Hélène | 27 juillet 1996 |
| - MAURY Olivier, Dominique, Jean-Claude
MUSSOT Karine | 21 septembre 1996 |
| - GUICHARD Michel, André, Eugène
GALLASTEGUI-JAUMANDREU Alejandra | 21 décembre 1996 |

DECES



- HODRY Marcelle, Renée, Geneviève	19 janvier 1996
- DARLE Georgette, Andrée, Pauline, Vve MAURY	24 janvier 1996
- DECROUMBOURG André	29 février 1996
- BENOIT Marie-Louise, Albertine. Vve BILLET	14 mars 1996
- LAURENT Jean, Elie, Maurice	26 mars 1996
- PLE Denise, Madeleine, Vve FERRY	04 avril 1996
- RIVIERE Mélanie, Eugénie, Vve LEVERT	14 avril 1996
- CHAMPEAUX Lucie, Rose, Vve REGNIER	24 mai 1996
- LANCELIN Adrienne, Léonce, Amélie. Vve FLAMMAND	19 juin 1996
- BONNIVARD Serge, André	07 août 1996
- DUHAYER Gilbert, Jules	07 août 1996
- FORGET André	14 août 1996
- PAGANI Jean, Louis	18 août 1996
- ANGOUILLANT Albert, Léon	22 octobre 1996
- DREAU Yves, Marie	28 octobre 1996
- RAY Jeanne, Alphonsine, Vve GAUTHIER	04 novembre 1996
- AUBRUN André	27 novembre 1996
- HERVIER Raymonde, Hermance. Epse MOREL	10 décembre 1996
- ROGER Marie, Madeleine. Vve FAVIN	20 décembre 1996
- MONTAIGNE Adrienne, Séraphine, Maria. Vve DEHEE	21 décembre 1996
- CANET Marie-Louise, Emilie, Albertine. Vve MEYNIEL	26 décembre 1996
- BELLOY Edouard, Paulin	24 décembre 1996
- GILLET Marie, Marcelle. Epse BOURSIGAUX	30 décembre 1996

INFORMATIONS GENERALES

RECENSEMENT MILITAIRE

Si vous êtes nés en OCTOBRE, NOVEMBRE, DECEMBRE 1979, faites-vous recenser en JANVIER 1997 à la Mairie muni du livret de famille des parents.

« JE ROULE SOLIDAIRE »

TRAVAIL ENTRAIDE

Voir page 24 de l'Echo municipal de juillet 1996

Changement d'adresse:

75, rue Bertaux

77610 FONTENAY - TRESIGNY

Tel: 01.64.25.15.00

AVIS

L'année 1997 apportera une nouvelle « formule » concernant le ramassage des « MONSTRES », vous serez informé prochainement et individuellement. (Fiche bleue).

Vous avez besoin d'aide?

Aide ménagère aux personnes âgées.

Aide ménagère aux familles.

Auxiliaire de vie.

Travailleuse familiale.

Téléalarme.

N'hésitez pas, contactez la mairie. (C.C.A.S).

RAPPEL

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie.

Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9 heures à 12 heures.

GROUPE AGRICULTURE-FORET-MILIEUX NATURELS

* **Contrats passés avec des agriculteurs** par l'europe, l'état et la région pour maintenir des prairies humides ou de coteaux, pour entretenir les berges de rivières et restaurer des haies brise-vent ou cynégétiques.

Partenaires : Agriculteurs, Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF), Conseil Régional (Direction de l'Environnement et de la Culture), Direction Régionale de l'Environnement (DIREN), Chambre d'Agriculture, Association Départementale de l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles (ADASEA.), Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF), ...

Financements : 400 000 francs = Europe (50%), Etat et Région (50%).

* **Forêts** : échanges techniques et projet de gestion de peupleraies compatible avec des objectifs de conservation de la nature, dans le cadre d'un programme européen.

Partenaires : Forestiers, Centre Régional de la Propriété Forestière, Office National des Forêts

* **Projet d'une « opération nettoyage de printemps ».**

GROUPE FAMILLE

* **Projet de création de « Relais Famille »** afin de favoriser l'accueil et l'information des familles et répondre à leurs préoccupations quotidiennes, dans un lieu de proximité.

A titre d'exemple, le « Relais Famille » pourrait proposer :

- l'accueil d'assistantes maternelles pour des temps d'information, de formation ou des temps de rencontres, avec les enfants dont elles ont la charge (« relais assistantes-maternelles »),
- des services multiples aux familles (prêts de matériel pour enfants, baby-sitting, repassage, écrivain public, infos jeunes...),
- des permanences d'organismes ou d'associations (soins à domicile, services d'aide aux personnes âgées...)

Partenaires : Associations (Familles Rurales...), Conseil Général (Direction de l'Action Sociale), Caisse d'Allocations Familiales (CAF), ...

Financements à l'étude: Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Conseil Général...

* **Projet d'un annuaire des associations du pays.** Recensement réalisé.

GROUPE PERSONNES AGEES

- **Dynamiser les clubs d'anciens des différentes communes en les fédérant, les jumelent avec des clubs de jeunes.**

- **Travailler en plus étroite collaboration avec les municipalités,**

- **Développer la communication entre associations intervenants auprès des personnes âgées du pays en créant une instance de concertation et en établissant une « fiche de liaison ».** Une opération-test est en cours sur le canton de Donnemarie-Dontilly. Elle est menée par A.L.I.S auprès de 20 personnes.

Partenaires : Association Départementale Aide Ménagère Famille Rurale, Aide à Domicile en Milieu Rural, Association de Liaison d'Initiatives et de Service (ALIS), Croix Rouge...professionnels et bénévoles travaillant auprès des personnes âgées.

GROUPE SERVICES PUBLICS ET AU PUBLIC

- **Recensement et cartographie de l'ensembles des services publics et au public.**

- **Réflexion autour de la polyvalence des services.**

GROUPE SERVICES AUX ENTREPRISES

*** Projet de création de relais entreprises - emploi**

-> pour l'aide à la recherche d'emploi, en lien étroit avec les communes et en partenariat avec l'ANPE.

-> pour les entreprises, afin de répondre à leurs attentes, en collaboration avec l'ensemble des structures existantes.

Partenaires : Agence Nationale pour l'Emploi, Conseil Général, Chambres Consulaires...

Financements à l'étude

*** Projet de création d'un annuaire des entreprises du pays et des structures d'appui aux entreprises** afin de favoriser les échanges économiques internes et l'information.

GROUPE PROJET ECONOMIQUE

- **Réalisation d'une étude économique** à partir d'enquêtes auprès des entreprises du Pays.

Partenaires et financements : groupe de travail (stagiaire pays)

- **Projet de réhabilitation de la zone d'activités économiques de Bray sur Seine.**

Partenaires : Ville de Bray sur Seine, Conseil Régional, Conseil Général, Club de chefs d'entreprises, Direction Départementale de l'Equipement , ...

Financements de l'étude : Ville de Bray sur Seine, Conseil Général.

- **Projet de création d'un « Forum des entrepreneurs »** pour favoriser les rencontres et les échanges autour d'informations et de projets...

Partenaires : Entrepreneurs, Conseil Général (Seine et Marne Développement), Chambres Consulaires...

- **Projet de création d'une bourse d'échanges** (sous-traitance, offres d'emploi...)

- **Réflexion à moyen terme** autour d'un « pôle matériaux ».

- **Recherche de reconquête de la valeur ajoutée en agriculture**

GROUPE TOURISME

- **Réalisation d'une étude inventariant l'offre touristique existante.**

Partenaires et financements : groupe de travail (stagiaire pays) et Conseil Général (Comité Départemental du Tourisme)

- **Projet de création d'une brochure touristique**

Partenaires et financements à l'étude : groupe de travail, Syndicats d'Initiatives et Conseil Général (Comité Départemental du Tourisme)

- **Elaboration de « produits touristiques »** (circuits découvertes, patrimoine...)

Partenaires et financements à l'étude : Etablissements privés, Syndicats d'Initiatives, Associations, Conseil Général (Comité Départemental du Tourisme), Direction Départementale de la Jeunesse et des sports, Direction Départementale de l'Equipement

- **Recensement des chemins de randonnée en cours** afin d'établir un plan de la randonnée, en accord avec les communes, autour de thèmes et de circuits reflétant l'identité du Pays Bassée-Montois.

Partenaires : Syndicats d'Initiatives, CODERANDO 77, Conseil Général (Direction de l'Eau et de l'Environnement).

GROUPE PATRIMOINE ET ACTIONS CULTURELLES

* **Projet d'ouverture des églises de la Bassée et du Montois.**

Dès le mois de mai 1997, une opération-test sera lancée avec l'ouverture d'un circuit de six églises dans la Bassée. Des bénévoles se sont d'ores et déjà engagés.

Partenaires : Association « Patrimoine et Culture », Association des Eglises de la Bassée et du Montois, Communes.

* **Opération « Archives communales ».**

Partenaires : Conseil Général (Direction des Archives et du Patrimoine), Communes.

* **Etude sur le développement culturel du pays.**

Partenaires et financements : Etat, Conseil Général (Direction des Affaires Culturelles), Communes.

GROUPE AMENAGEMENT DES CARRIERES

- **Réalisation d'un état des lieux** précis des exploitations de carrières. Comment pourraient-elles être réaménagées ? Quelles sont les conditions nécessaires à ce réaménagement ? Le groupe travaille en lien étroit avec les communes, les propriétaires et les exploitants-carriers en essayant d'avoir une vision d'ensemble pour toute la Bassée.

GROUPE HABITAT

- **Réalisation d'une étude**, en partenariat étroit avec les communes du pays afin de recenser le patrimoine bâti vacant, envisager les mutations possibles et proposer des montages techniques et financiers performants aux propriétaires. Les communes intéressées ont désigné un correspondant, chargé du recensement et du suivi de cette étude.

Partenaires : Communes, Conseil Général (Direction de l'Aménagement), Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine et Marne (CAUE)

Financements : Conseil Général (Direction de l'Aménagement)

GROUPE TRANSPORTS

- **Etude des conditions d'amélioration du transport en commun** tant sur les plans techniques que financiers.

Partenaires : Entreprises de transports, Direction Départementale de l'Équipement, Conseil Général (Direction de la Vie Locale), communes.

GROUPE EAU

- **Réalisation d'un état des lieux** précis des problèmes liés à l'eau (quantité et qualité).

- **Organisation de rencontres** avec les différents partenaires.

- **Etude d'opérations locales** pour lesquelles le Pays pourrait jouer le rôle de relais.

GROUPE COMMUNICATION

- **Réalisation de la « Lettre du Pays Bassée-Montois ».**

Partenaires : groupe de travail, Conseil Général (Direction de la Communication, Seine et Marne Développement)

Financements : Conseil Général.

- **Projet d'organisation d'un concours de logo** pour le pays auprès de l'ensemble de la population avec expositions dans les communes.

- **Organisation de rencontres** avec le pays du Pithiverais (Loiret) et le Pays des Mauges (Maine et Loire).

N° d'Analyse.: 96R 08570
 Echantillon Prélevé le 13/11/96
 Préleveur.: Fabrice Courbe
 Commune.: ORMES SUR VOULZIE (LES)
 Origine.: CHATEAU D'EAU

Destinataire :
 MAIRIE DE LES ORMES-S/VOULZIE
 77134 ORMES SUR VOULZIE (LES)

Coût
 Prise en Charge.....: 42,50
 Analyse et préparation.: 532,50
 Flaconnage.....: 10,60

Coût total.....: 585,60 Francs

Attendre l'avertissement du Payeur départemental pour effectuer votre règlement.

Echantillon N° 96R 08570 Nature : Ressource Analyse : P1
 Date de prélèvement.....: 13/11/96
 Lieu de prélèvement.....: Chateau d'eau
 Commune de prélèvement....: ORMES SUR VOULZIE (LES) Code.: 77347R01
 Zone alimentée.....: ORMES SUR VOULZIE (LES) Code.: SPA
 Indice B.R.G.M.....: 0259 8X 0005
 Code DDASS.....: 0000001463 Type d'installation..: TTP
 Prélèvement effectué après l'appareil de désinfection
 Appareil(s) de traitement :
 Appareil N° 1 : Dénitratation chimique
 Appareil N° 2 : Désinfection rayonnement U.V.
 Appareil N° 3 : Désinfection chlore gazeux

Paramètres organoleptiques	Méthode	Unité	Valeur	Norme
Odeur			Absence	
Couleur			Absence	

Paramètres physico-chimiques	Méthode	Unité	Valeur	Norme
Température mesurée in-situ		degrés Celsius	11,1	<25
Turbidité	NFT90033	NTU	0,1	<2
pH à 20°C	NFT90008	unités pH	7,4	>6,5 et <9
Conductivité à 20 °C	NFT90031(12/77)	µS/cm	516	

Caractéristiques chimiques	Méthode	Unité	Valeur	Norme
Titre hydrotimétrique	NFT90003	Degrés Français	27,4	
Chlorures	AUTOANALYSEUR	mg Cl/1	32	<200
Nitrates	NFT90012 (87)	mg NO3/1	21,5	<50
Nitrites	NFT 90 013 (93)	mg NO2/1	<0,01	<0,1
Ammonium	AUTOANALYSEUR	mg NH4/1	<0,1	<0,5
Chlore libre	NFT90038	mg Cl2/1	Non Réalisé	

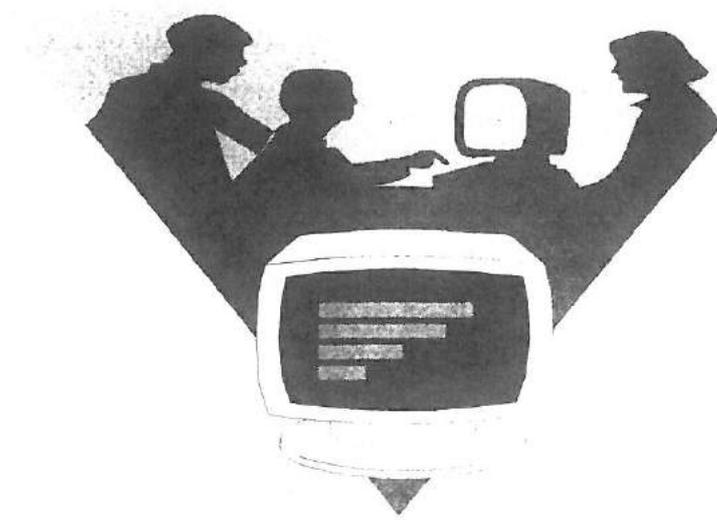
COURRIER REÇU

Le 20 NOV 1996

MAIRIE DES
 ORMES SUR VOULZIE

TABLEAU DE GARDE DES MÉDECINS

Mercredi	1er Janvier 1997	Dr MANETTI	DONNEMARIE	01 64 01 38 09
Dimanche	5 Janvier	Dr PAYEN	LES ORMES/V.	01 64 01 72 05
Dimanche	12 Janvier	Dr ROSSIGNOL	BRAY/SEINE	01 60 67 11 70
Dimanche	19 Janvier	Dr CAUMONT	BRAY/SEINE	01 60 67 11 70
Dimanche	26 Janvier	Dr FÉNOT	GOUAIX	01 64 00 74 26
Dimanche	2 Février	Dr CAUMONT	BRAY/SEINE	01 60 67 11 70
Dimanche	9 Février	Dr ALIZON	DONNEMARIE	01 60 67 39 11
Dimanche	16 Février	Dr FÉNOT	GOUAIX	01 64 00 74 26
Dimanche	23 Février	Dr GOY	DONNEMARIE	01 60 67 39 11
Dimanche	2 Mars	Dr BALLEREAU	BRAY/SEINE	01 60 67 13 01
Dimanche	9 Mars	Dr ROSSIGNOL	BRAY/SEINE	01 60 67 11 70
Dimanche	16 Mars	Dr MANETTI	DONNEMARIE	01 64 01 38 09
Dimanche	23 Mars	Dr AUBRIOT	BRAY/SEINE	01 60 67 11 70
Dimanche	30 Mars (Pâques)	Dr GOY	DONNEMARIE	01 60 67 39 11
Lundi	31 Mars (Férié)	Dr ALIZON	DONNEMARIE	01 60 67 39 11
Dimanche	6 Avril	Dr BALLEREAU	BRAY/SEINE	01 60 67 13 01
Dimanche	13 Avril	Dr CHENET	DONNEMARIE	01 64 01 38 09
Dimanche	20 Avril	Dr AUBRIOT	BRAY/SEINE	01 60 67 11 70
Dimanche	27 Avril	Dr PAYEN	LES ORMES/V.	01 64 01 72 05
Jeudi	1er Mai	Dr GOY	DONNEMARIE	01 60 67 39 11
Dimanche	4 Mai	Dr CHENET	DONNEMARIE	01 64 01 38 09
Jeudi	8 Mai (Ascension)	Dr BALLEREAU	BRAY/SEINE	01 60 67 13 01



**LES MEMBRES DE LA COMMISSION DE
L'INFORMATION VOUS PRESENTENT LEURS
MEILLEURS VOEUX POUR 1997**

Nous espérons que ce troisième « Echo municipal » répondra à votre attente.

Toutes suggestions seront les bienvenues dans le but d'améliorer votre journal.
Donnez-nous vos remarques sur les innovations telles que : « la page jeune, »
« les informations administratives » etc ...

Nous sommes curieux d'informations sur notre village et le « Pays Bassée
Montois » en général.

Nous avons l'intention de créer un album photos sur la vie du village
(anciennes et récentes), photos sur la vie associative et la vie courante.

Contactez-nous !



L'ÉCHO MUNICIPAL

Janvier 1997

Sommaire

Le mot de Monsieur le Maire.....	p. 1 et 2	Les associations.....	p. 27 à 35
Résumés des conseils municipaux (1996).....	p. 3 à 9	Guide des demandes administratives.....	p. 36 à 39
Comptes-rendus des commissions.....	p. 10 à 17	Page pratique.....	p. 40
La généalogie.....	p. 18 à 20	Notre école.....	p. 41
Un peu d'histoire.....	p. 21 à 24	Infos Jeunes.....	p. 42
Nos commerçants et artisans.....	p. 25 et 26	État-civil.....	p. 43 et 44
		Informations générales.....	p. 45 à 51
		Le Mot de l'Information.....	p. 52

Rédaction, diffusion... Mairie des Ormes-sur-Voulzie - 77134 - Tél. 01 64 01 77 73

La Voulzie sous la neige



